

Nam

**NOTRE
ARMÉE
DE
MILICE** +
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Mensuel indépendant
d'informations militaires

N° 08 | octobre 2018

www.revue-nam.ch

Paraît 6 fois par année
45^e année - CHF 5.--



ÉCOLE D'INFANTRIE 2
Une mise en pratique du DEVA

page 9

Chronique fédérale
**Piqûre d'avion
n'est pas mortelle** 7

Fort de Pré-Giroud
**Muséographie en
point de mire** 13

Ticino
**UE, economia,
Corea e altro...** 23

COMBAT PROVEN. READY FOR ANYTHING.



FLY
WE MAKE IT

In operations, the Eurofighter Typhoon is the proven choice of Air Forces. Unparalleled reliability and a continuous capability evolution across all domains mean that the Eurofighter Typhoon will play a vital role for decades to come.

Air dominance. We make it fly.

Sommaire

Photo de première

Samedi 16 juin, le commandant de l'E inf 2, le lt-col EMG Patrick Huber a procédé à la nomination de 154 sergents.

La chronique de MMG 4

«Sanctions» est le mot qui résume bien les relations internationales en 2018.

Aux nouveaux promus 5

Nam s'adresse aux nouveaux officiers, sergents-majors et fourriers.

Or donc... 6

Soyons fiers de ces prestations accomplies par nos militaires miliciens au service de la communauté.

Promotions 8

Session d'automne à l'Académie militaire à l'EPFZ et 11 nouveaux officiers au Air Force Center.

FPS à Paudex 11

L'assemblée de l'association Femmes et politique de sécurité (FPS).

50 ans à Bure 15

Ils étaient plus de 8000 visiteurs à Bure pour les 50 ans de la place d'armes.

Votre publicité 16

Pour soutenir Nam, publiez une annonce commerciale.

Air2033 17

Les demandes d'offre pour un nouveau système de défense sol-air de longue portée ont été transmises.

Nam

SUR INTERNET

www.revue-nam.ch

La reproduction partielle ou complète des articles est autorisée avec la mention: Extrait du mensuel «Notre armée de milice», Yverdon. (exemplaires justificatifs désirés.)

Tirage contrôlé FRP: 4000 exemplaires adressés personnellement.

Tirage imprimé: 4700 exemplaires avec la propagande.



Member of the
European Military
Press Association
(EMPA)

Nom de code: Air2030



«Nous avons la conviction que le Rafale est le meilleur avion de combat du monde ! Reste à convaincre les autorités suisses...» C'est le Ministre français de la défense, Madame Florence Parly, qui l'affirmait sans détour à l'issue de sa rencontre avec le Conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du Département fédéral de la défense (DDPS), début septembre à Berne.

Depuis l'été, les grandes manœuvres ont officiellement commencé avec le lancement de la procédure d'évaluation des 5 chasseurs retenus par le Conseil fédéral en vue du renouvellement des actuels F-18. En arrière-plan se joue un match entre Europe et Etats-Unis. Pour le vieux Continent, outre les Français avec le Rafale (Dassault), il y a les Allemands avec l'Eurofighter (Airbus) et les Suédois avec le Gripen E (Saab). Pour les Etats-Unis, ce sont le F/A-18 Super Hornet (Boeing) et le F-35A (Lockheed-Martin).

Attention: il faut tout de même préciser que le nouveau jet suédois est très américanisé et notamment propulsé par un réacteur de la série F404 de General Electric (qui équipe le Super Hornet). Politiquement, les forces en présence sont donc plus qu'équilibrées. Cela dit, la Suisse a certes des relations privilégiées avec les Etats-Unis mais également avec ses voisins directs européens. Et pour remporter la compétition, chaque puissance va jouer de ses atouts relationnels, politiques et commerciaux, qui vont bien au-delà de l'avion lui-même.

«Face à la beauté des Alpes suisses, il est bien difficile d'imaginer toutes les menaces qui nous guettent. Nous avons besoin d'alliés solides! La Suisse est l'un d'entre eux, dira encore le Ministre français de la défense. Dans le contexte géopolitique actuel, marqué par la montée en puissance de la Chine et de la Russie, le jeu des alliances est redevenu un des éléments essentiels de la politique de sécurité. Si chaque pays est tenu d'assurer sa propre sécurité, les enjeux imposent aussi une étroite coopération multilatérale.

Avec une enveloppe de 8 milliards dans la poche et un système démocratique stable, pionnière en haute technologie et sans ambition guerrière expansionniste, la Suisse est à cet égard un partenaire idéal. Succès oblige, cela n'ira pas sans compliquer cruellement le choix des stratégies fédérales. Quoi qu'il en soit, sur le plan politique il importe tout d'abord de tirer les enseignements de la cuisante défaite dans les urnes du Gripen, en 2014. Et c'est précisément ce que le Conseil fédéral fait en proposant un «arrêté de planification» qui permet d'agir en deux temps:

1. voter sur le principe même de la défense aérienne prise dans sa globalité et en en fixant le cadre budgétaire;
2. procéder aux choix du modèle d'avion.

Cet automne, le Parlement s'agite beaucoup sur la question de découpler ou non l'acquisition du nouvel avion de combat de celle de la défense sol-air (lire la Chronique fédérale). Pour des raisons divergentes, nombre de députés plaident pour l'achat en priorité d'un système de défense sol-air (DSA) puis, ultérieurement, du chasseur. Cette tactique du salami militaire ne correspond toutefois pas aux exigences de l'heure.

Il ne s'agit pas d'acquérir plus ou moins de matériel pour assumer plus ou moins de défense aérienne. Non, la question est: voulons-nous oui ou non garantir notre espace aérien et du même coup l'existence de l'armée suisse? Ce sera très probablement à la population d'en décider, car l'arrêté est soumis au référendum facultatif.

Voici une petite projection autour du scrutin 2020. Résultat négatif: le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) sabre le champagne en compagnie d'officiers étrangers... Résultat positif: l'armée, le Conseil fédéral et le Parlement décident de l'achat d'un système global qui intègre défense au sol, avion de combat et cybersécurité. Nom de code: Air2030. Consigne de vote de **Nam**: oui.

José Bessard

Sanctions

Si un seul mot devait caractériser l'état actuel du monde et des relations internationales en cette année 2018, ce mot serait «sanctions». Sans faire partie du langage militaire courant, il n'en reste cependant pas moins redoutable. Certes, en entendant ou en lisant ce mot, nombreux d'entre nous le lient à des souvenirs d'école lorsque l'instituteur (le régent) à l'époque infligeait une punition souvent méritée avec recul des ans, mais ressentie comme une injustice au moment des faits. Ces sanctions ou punitions étaient parfois physiques comme un coup de règle sur la pointe des doigts ou une paire de gifles qui généralement ne laissait que peu de trace car donnée avec mesure. D'autres sanctions pouvaient être la retenue après la classe ou la rédaction, un certain nombre de fois, d'une phrase moralisatrice, d'un poème ou même mille fois un mot comme par exemple déjà, ça et là et cela! Bref, c'était le bon temps où les sanctions restaient qu'on le veuille ou pas, un bon moyen d'éducation qui a formé des générations de citoyens et citoyennes conscients de leur responsabilité dans la nation. Peut-on en dire de même aujourd'hui? La question reste ouverte mais là n'est pas le but de notre propos. Au début, le mot «sanction» part d'un bon sentiment. Du latin «sancire», rendre sacré et par extension ratifier, il est compris comme approbation, une ratification ou une récompense et ce n'est que plus tard que la notion de sanctionner une faute devient synonyme de punition comme nous le concevons aujourd'hui. Les auteurs militaires ne sont pas prolixes en matière de sanctions comme moyen de contrainte pour faire plier l'adversaire.

Exemples

Pourtant, nombreux sont les exemples de mesures destinées à «punir» des popula-

tions et par là à affaiblir la volonté de résistance d'un pays attaqué ou occupé. Ainsi une sanction exécutée il y a plus de 2000 ans porte aujourd'hui encore, des conséquences graves au Moyen-Orient. En l'an 70, l'empereur Titus fait raser le Temple de Jérusalem pour mater la révolte des Juifs. Vous connaissez la suite de l'Histoire... En 1914 l'armée allemande procède à des sanctions très sévères contre la population belge en vue de faire plier le roi des belges Albert 1^{er}. Exécution de francs-tireurs, d'otages, incendie de villages. Le dossier de ces sanctions compte près de 300 pages. Pourtant le vaillant roi ne cède pas et maintient tout au long de la guerre une portion du territoire belge sous son autorité. En 1940, son fils Léopold III ne montrera pas le même courage en capitulant devant l'armée allemande, prémices de la défaite française. Autre exemple de sanctions. En 1944, la résistance yougoslave sous les ordres du général Mihailovitch faiblit devant les mesures de représailles allemandes et le jeune roi Pierre de Yougoslavie, en exil à Londres est contraint par les alliés de se séparer du royaliste Mihailovitch pour le communiste Tito.

Ferme

Celui-ci reste ferme et ne se soucie pas trop des représailles contre la population. Le roi sait parfaitement qu'avec Tito au pouvoir, il ne remontera jamais sur son trône. Aujourd'hui, en cette deuxième moitié de 2018, l'application de sanctions très sévères de la part des États-Unis contre la République islamique d'Iran risquent de nous concerner directement. Le 7 août dernier à 0600, la Maison-Blanche décrète une série de mesures touchant les échanges commerciaux, les matières premières, les avions et les voitures. Quiconque cherchera à détour-

ner ces mesures s'exposera à son tour à des sanctions telles par exemple la fermeture de l'accès au marché américain. L'objectif annoncé est d'asphyxier l'Iran et de faire tomber les mollahs. Mais cela ira plus loin encore. Le 4 novembre prochain, d'autres mesures touchant l'embargo sur le pétrole et le gaz suivront. Si ces mesures sont réellement appliquées, le monde retiendra son souffle.

D'autres marchés

Trois possibilités se présenteront. Soit l'Iran accepte ces mesures et cherche à écouler son pétrole vers d'autres marchés comme la Russie qui ne cédera pas au chantage américain. Pour nous, les conséquences ne seront pas trop graves si ce n'est qu'une légère augmentation du prix du brut car la production de l'Iran ne représente qu'environ 4% du pétrole mondial. Deuxième possibilité, en mesure de représailles, l'Iran bloque le détroit d'Ormuz où passe 30% du pétrole mondial, et c'est la récession dans les trois mois. Mais peut-être que des troubles internes réussissent à faire reculer ou même à renverser le régime des mollahs. Alors après un certain temps, tout redeviendra normal pour nous. Troisième possibilité. Sous la conduite des américains, les occidentaux décident de débloquent le détroit d'Ormuz et c'est la guerre avec des conséquences imprévisibles. Certes il existe de nombreuses variantes et sous-variantes à ces scénarios, mais dans tous les cas, le quatrième trimestre de cette année peut nous réserver bien des surprises. Nous voilà avertis. Souhaitons cependant que rien «d'irrévocable» comme l'évoque la racine du mot «sanction» ne se produise alors.

Marie-Madeleine Greub



2018 = 45^e année

Nam NOTRE ARMÉE DE MILICE
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Formulaire disponible également sur www.revue-nam.ch

Le magazine militaire en langue française le plus diffusé en Suisse

Illustré, actuel, dynamique, indépendant, jeune

Le magazine des miliciens romands et tessinois

- Je désire recevoir *Notre armée de milice* et souscris un abonnement annuel de CHF 44.- (TVA comprise)
- Veuillez me faire parvenir gratuitement un exemplaire de *Notre armée de milice*
- Veuillez me faire parvenir de la documentation concernant la publicité dans *Notre armée de milice* (tarifs, grandeurs, dates de parutions)
- Marquer d'une croix

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ NPA/Localité _____
Date _____ Signature _____

A retourner à: Revue «Notre armée de milice», case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Nam: un lien avec l'armée

Après l'école de recrues et les cours de répétition, le contact est perdu avec l'armée!

Alors, que se passe-t-il dans notre armée?

CRÉDITS - MATÉRIEL - MUTATIONS - COURS FORMATION - ARMEMENT - ACTIVITÉS HORS-SERVICE

Pour le savoir, *Notre armée de milice* (tirage imprimé contrôlé 4700 exemplaires) vous offre des enquêtes, des reportages originaux en Suisse et à l'étranger, des résumés de conférences, une chronique fédérale, un éditorial, des billets d'humeur, la vie des sections de l'ASSO, les pages tessinoises, des photos, soit le reflet complet de notre armée de milice avec des nouvelles de la troupe et de diverses sociétés militaires. Le tout abondamment illustré.

Qui reçoit «Notre armée de milice»?

Les cadres de l'armée, les soldats et tous citoyens et citoyennes qui s'intéressent à la défense nationale et à l'évolution de notre armée. Un rendez-vous mensuel avec l'actualité militaire, grâce à *Notre armée de milice* qui ne coûte que 44 francs par année (TVA comprise).

Nam

IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Magazine d'informations militaires
et Organe officiel des Associations et sections
de Suisse romande et du Tessin,
de l'Association suisse de sous-officiers

www.revue-nam.ch

Parution: 6 fois par an (quatre numéros doubles)

Tirage contrôlé: 4 000 exemplaires
Tirage imprimé: 4 700 exemplaires

Administration-rédaction-publicité:

Revue **Nam** – Notre Armée de milice
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains
E-mail: info@revue-nam.ch ou redaction@revue-nam.ch
Tél. + fax 024 426 09 39

Administrateur - Rédacteur en chef:
adj sof Jean-Hugues Schulé
E-mail: namjhs@bluemail.ch

Prix de vente

Prix du numéro: Fr. 5.-
Abonnement annuel: Fr. 44.- (y c. TVA 2,5%)

COORDONNÉES CCP

Association de la revue Notre armée de milice
Journal **Nam**
1401 Yverdon-les-Bains
Compte de chèques postaux: 14-866108-0
IBAN: CH38 0900 0000 1486 6108 0
BIC: POFICHBEXX

N° TVA: CHE 108.221.284

PUBLICITÉ

Tarif d'insertion:

1/1 page	190 x 258	1 x Fr. 1450.-
1/2 page	190 x 127	1 x Fr. 780.-
1/4 page	90 x 127	1 x Fr. 400.-
1/8 page	90 x 60	1 x Fr. 200.-
1/16 page	90 x 28	1 x Fr. 100.-

Page couleur	+ Fr. 450.-
Page quadrichromie	Fr. 2500.-

Publicité sous texte (réclame)	+ 25%
Emplacement prescrit	+ 20%

Rabais de répétition: 6 x 5% - 10 x 10%

Encarts: Offre sur demande

Impression:

Artgraphic Cavin SA
Route de Neuchâtel 37, 1422 Grandson

Procédé d'impression: Format:
Offset, trame 80 lpcm, CTP 21 x 29,7 cm

Adressage et expédition:
BVA Lausanne

Les parutions de la revue **Nam**
«Notre armée de milice»
Rédaction-administration:
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Parutions annuelles: 6 numéros dont 4 doubles
N° 1/2, N° 3/4, N° 5, N° 6/7 N° 8, N° 9/10

Parutions garanties selon l'actualité
et la matière rédactionnelle.

**Mensuel
d'informations militaires**

et organe officiel des Associations et sections
de Suisse romande et du Tessin
de l'Association Suisse de Sous-Officiers

Publicité-abonnements
Administration-rédaction :
Adj sof Jean-Hugues Schulé
Case postale 798, 1400 Yverdon-les-Bains 1

Tél. + Fax : 024/426 09 39
E-mail : info@revue-nam.ch

CCP 14-866108-0
Tirage contrôlé : 4700 exemplaires

Nam

Notre armée de milice
Il nostro esercito di milizia

Le journal
Notre armée de milice
vous souhaite une bonne
lecture

1400 Yverdon, octobre 2018

JOURNAL en propagande – Nam Pour les nouveaux officiers, sergents-majors et fourriers

Chère Madame,
Cher Monsieur,

C'est avec plaisir que nous avons pris connaissance de votre avancement militaire et nous tenons à vous en féliciter très sincèrement. Nous espérons que vos nouvelles fonctions vous donneront satisfaction et nous formons tous nos vœux de réussite.

Nous nous permettons de vous remettre le **journal indépendant** des miliciens romands et tessinois « Notre armée de milice », dans sa nouvelle formule.
(Renseignements divers en page 5)

Site internet : www.revue-nam.ch

**(Envoi autorisé par le DDPS - article 62 de la loi fédérale du 3 février 1995
sur l'armée et l'administration militaire (LAAM) – réf.333)**

Après avoir examiné et lu ce magazine, nous espérons pouvoir vous compter un jour parmi nos fidèles lectrices et lecteurs. Si vous êtes déjà lecteur assidu de Nam, auriez-vous l'obligeance de remettre le journal à une connaissance. Merci d'avance.

En espérant ne pas vous avoir importuné avec notre envoi, nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, nos salutations empressées.

« Notre armée de milice »
Administration - rédaction

Jean-Hugues Schulé

PS. Pour cette année, l'abonnement vous est offert.

Si vous décidez de renoncer à Nam, ce que nous regretterions, il suffit de mettre la mention « **REFUSE** » sur l'un des prochains numéros que vous recevrez et de le glisser dans une boîte aux lettres de la poste, cela sans frais pour vous.

**Merci de communiquer
vos changements d'adresse à :**
info@revue-nam.ch
ou par courrier,
**La Poste ne nous indiquant
plus les changements d'adresses.**



Caves du Château d'Auvernier
depuis 1603

Thierry Grosjean & Cie

Propriétaire – Encaveur

CH-2012 Auvernier Tél. 032 731 21 15 www.chateau-auvernier.ch

Le chef du DDPS

«Rêver n'est pas interdit»

A Vers-chez-Perrin, près de Payerne, (VD) le Conseiller fédéral Guy Parmelin, Chef du DDPS, en marge du 500^e anniversaire de la Régie des hameaux, était l'invité d'honneur de la manifestation du 1er août. Un rendez-vous qui fera date tout comme les propos du chef de la Défense lors de son toast à la Patrie débutant sur une citation de Churchill. «Un bon politicien est celui qui est capable de prédire l'avenir et qui, par la suite est également capable d'expliquer pourquoi les choses ne se sont pas passées comme il l'avait prédit». «Rêver n'est pas interdit en Suisse. Mais le peuple est très pragmatique», a-t-il relevé. «Si le pays est prospère, libre, ce n'est pas dû au hasard. Mais ce statut est fragile», a dit en substance le conseiller fédéral Guy Parmelin. Mettant l'index sur la sécurité du pays. «Certains croient que c'est un accessoire. Ne confondons pas le rebelle et le citoyen», avant d'évoquer les deux piliers de notre défense que sont l'obligation de servir et la milice, ceci en égard à la place d'armes Broyarde. «Cela représente quelques désagréments, mais c'est un bien précieux», a relevé le chef du DDPS.

Femmes dans l'armée

Elles ont beaucoup à apporter

Bien connue des sociétés de sous-officiers, le col Pascale Beucler, qui a beaucoup œuvré hors du service, a présenté une conférence au CIP de Tramelan le mercredi 20 juin 2018 devant la Société d'émulation et le CIP. Le col Beucler habitante de Reconviiler est chef du personnel de la justice militaire. Elle fait partie du cercle très restreint des sept femmes colonels actuelles. Selon le colonel, les femmes font preuve d'une remarquable persévérance, profitable à tous. «Si je me suis engagée il y a 30 ans dans l'armée, c'est pour apporter, à l'instar des hommes, ma contribution à ma patrie». Le colonel a aussi évoqué la représentativité féminine dans l'armée. «Actuellement, on compte 0,7% de femmes. Mais les choses bougent. L'année dernière, près de 250 femmes se sont enrôlées sous les drapeaux. Ce n'est pas rien». Elle souhaiterait rendre obligatoire la journée d'information pour la gent féminine. Nos félicitations Mme le Colonel pour cette belle promotion. *réd.*

Taxe militaire

Terminale unique

Les militaires et les civilistes qui n'auront pas accompli la quasi-totalité des jours de service obligatoires s'acquitteront d'une taxe terminale unique. Le Conseil fédéral a fixé au 1er janvier 2019 l'entrée en vigueur de cette nouvelle taxe.

L'Armée... oui, mais quelle armée?



Or donc voilà que l'été a cédé sa place à l'automne. Une lapalissade direz-vous, peut-être. Mais elle permet de se souvenir de ces mois météorologiquement chauds et tourmentés... Et de constater, en regardant les actualités de ces semaines estivales, combien notre Armée a travaillé, combien ses soldats ont contribué au bien-être de notre population, de notre Pays.

Sans elle, pas de Basel Tattoo... La construction des gradins (et leur démontage) entourant la célèbre cour de la caserne et ses sonorités de cornemuses, c'est elle.

Sans elle, pas d'eau dans les alpages d'altitude... Les mille et un ravitaillements en eau par hélicoptère pour que le bétail de nos paysans de montagne soit abreuvé malgré la sécheresse, c'est elle (lire en page 19).

Sans elle, pas d'assainissement de nos montagnes... Notre espace aérien regorge de câbles de téléphériques, d'anciennes lignes téléphoniques ou électriques. Il s'agit de démonter ces installations vieillottes, une vingtaine par année quand même à travers le Pays... c'est encore elle.

Sans elle, pas de Fête des Vignerons sur la Place du Marché de Vevey l'an prochain... Des centaines de soldats vont contribuer à la construction de l'arène de la Fête, d'autres

centaines assureront de multiples tâches de logistique et/ou de sécurité... c'est toujours elle. Avec elle, Foire du Valais ou Comptoir de Lausanne s'enrichissent de stands attractifs où les relations publiques se conjuguent à coups d'expositions, de démonstrations et de conversations.

Soyons fiers de ces prestations accomplies par des militaires miliciens qui, forts de leurs compétences professionnelles civiles, les mettent ainsi au service de la communauté.

Soyons heureux de cette symbiose ainsi créée entre la population suisse et son Armée. Une symbiose faite de transparence et engendrant la confiance - du moins l'Armée le souhaite-t-elle.

Chef de l'Armée, le Commandant de corps Philippe Rebord aime à le répéter: «L'Armée suisse est garante de la sécurité et de la liberté de notre pays».

On aime à l'entendre. Mais à l'heure de choix capitaux pour son futur aérien, notamment, on aimerait surtout être certain que la mission fondamentale de notre Armée n'est pas noyée dans ces missions accessoires. Question de confiance...

Jean-Luc Piller

Taxe d'exemption de l'obligation de servir

Des nouvelles règles entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2019

Le Conseil fédéral a décidé de l'entrée en vigueur de la loi fédérale révisée sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir (LTEO).

Les principales nouveautés de la LTEO concernent la durée de l'assujettissement et la taxe d'exemption finale. La durée de l'assujettissement à la taxe s'étendra désormais de la 19^e à la 37^e année comprise. Durant cette période, 11 taxes d'exemption au plus seront perçues. Une taxe d'exemption finale sera introduite

pour les hommes astreints au service militaire ou civil qui sont libérés de leur obligation avant d'avoir accompli la totalité des jours de service obligatoires.

En adoptant ces nouveautés lors de la session de printemps, le Parlement a adapté la LTEO à la révision des bases légales du développement de l'armée.

Tous aux urnes

Votation fédérale



Les Objets

1. Initiative populaire du 23.03.2016 «Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes)»;
2. Initiative populaire du 12.08.2016 «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)»;
3. Modification du 16.03.2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés).

Défense aérienne

Piqûre d'avion n'est pas mortelle

«Est-ce qu'au-delà de 2030 nous aurons une défense aérienne? J'en suis convaincu!» Si le crédo du ministre de la défense Guy Parmelin est tout à fait clair, dans les travées du Parlement on s'agite autour du paquet à 8 milliards que propose le Conseil fédéral pour acquérir à la fois un nouvel avion de combat et un système de défense sol-air (DSA). Sur le fond, certes une nette majorité se dessine en faveur de la défense de l'espace aérien. En revanche, les modalités provoquent des poussées d'urticaire à gauche et des sueurs froides à droite. Tour d'horizon et états d'âme.

Au cours de l'été, le Conseiller national zougais Gehrhard Pfister, président du PDC, n'a pas caché qu'au sein de son parti, le projet avions + DSA posait un problème dans sa forme actuelle. Lier les deux objets présente selon lui un gros risque d'échec, d'autant que la facture globale est élevée. Et de déclarer: «Si on veut des avions de combat, il faut que le peuple ne se prononce que sur cet aspect!» Qu'en est-il des autres partis gouvernementaux? **Nam** s'est adressé à trois de leurs représentants (PS, PLR, UDC) et a posé les questions suivantes: 1. Faut-il un avion de combat? 2. Quelle est l'opinion majoritaire dans votre parti? 3. Faut-il découpler nouveau chasseur et défense sol-air? 4. L'arrêté de planification est-il une bonne solution?

Pierre-Alain Fridez (soc./JU), membre de la Commission de la politique de sécurité du Conseil national: Il nous faut 20 à 30 avions de combat pour la police aérienne. Les avions dont nous disposons actuellement peuvent parfaitement prolonger leur engagement. La procédure d'acquisition est lancée 5 à 8 ans trop tôt! Au sein du parti socialiste, on reconnaît la nécessité de disposer d'une défense aérienne. C'est une tâche régalienne. Chaque pays doit assumer la sécurité de son espace aérien. Cela dit, nous devons acquérir quelque chose qui soit en rapport avec les risques et le budget à disposition. La défense de l'espace aérien représente actuellement le point faible de notre armée. Nous sommes en quelque sorte le passager clandestin de l'OTAN.

On peut se passer d'une grande flotte aérienne, de beaucoup d'avions. Le corollaire, c'est d'avoir une défense sol-air de qualité. Je suis favorable au découplage des deux projets: acquerrons tout d'abord un système de défense sol-air (DSA - en allemand: Bodluf) et x années plus tard, de nouveaux avions de combat.

Quant à l'arrêté de planification soumis au référendum facultatif, pour moi c'est une demande de chèque en blanc. On pose une question sur laquelle la majorité du peuple suisse est d'accord et après on peut faire n'importe quoi, dépenser des milliards de manière tout à fait disproportionnée!

Enjeu global

Laurent Wehrli (PLR/VD), membre de la Commission de politique extérieure du Conseil national: Faut-il un avion? Oui, c'est indispensable! Et non pas seulement pour la défense aérienne, mais bien pour toute la défense. Sans avion, on ne peut pas sécuriser le terrain. Au sein de notre parti, il y a d'ailleurs une majorité claire et nette sur le principe d'un renouvellement. Les questions portent plutôt sur les modalités. Par exemple, faut-il voter avant ou après avoir pris connaissance du matériel?

Et le découplage des deux projets? A titre personnel, je dirai que la grande nouveauté de ce débat politique, c'est de considérer l'enjeu dans sa globalité. Je suis favorable au couplage. Et je suis favorable au fait de considérer la troisième dimension dans sa globalité (avions + défense aérienne). Dans le même esprit, je pense que l'arrêté de planification est une bonne solution. Il permet, dans un premier temps, de parler des principes puis, dans un deuxième temps, de parler de l'outil pour les appliquer.

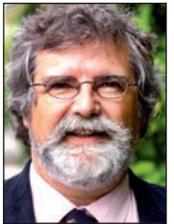
A ce propos, je relèverai que les avions de combat font l'objet d'un traitement à part en matière d'acquisition de matériel militaire. On n'a jamais voté sur les canons de DCA ou le passage du fusil d'assaut 57 au fusil d'assaut 90! Je trouve bien que l'on définisse le cadre et le budget, et que l'armée fasse ensuite le meilleur choix. Tout le monde ne doit pas décider de la couleur du mouton rouge et on revient au même modèle que pour les autres équipements.

Au PLR, je dirai qu'il n'y pas de souci sur le fond. La forme peut susciter des réflexions, voire des adaptations, nous sommes encore en phase d'élaboration.

Cybersécurité intégrée

Jean-Pierre Grin (UDC / VD), membre de la Commission des finances du Conseil national: Nos F-18 ne peuvent pas être prolongés éternellement, nous avons besoin d'un nouvel avion, c'est indéniable! Au sein de notre formation, la tendance majoritaire veut maintenir une armée crédible et pour ce faire lui donner les moyens financiers nécessaires. Relevons que l'enveloppe de 8 milliards porte non seulement sur l'acqui-

sition du nouvel avion de combat et d'une défense sol-air, mais aussi sur les éléments de cybersécurité qui doivent y être intégrés. Il ne faut pas découpler les différents volets du projet. Certainement pas! On doit donner au Conseil fédéral la possibilité de fixer lui-même les priorités. Il faut agir sur le principe en une seule étape. Ensuite, le Conseil fédéral et le Parlement orienteront les dépenses selon les besoins prioritaires. En ce sens, l'arrêté de planification tel que proposé par le Gouvernement permet une vue d'ensemble de l'utilisation des moyens financiers, sans avoir de blocage dû au matériel ou à l'orientation des dossiers respectifs. Pour moi, l'équilibre des dépenses est l'affaire du Conseil fédéral.



José Bessard

Perspectives

Que le projet soit découplé ou non, le principe d'acquisition d'un nouvel avion de combat passera par les urnes. Au printemps 2020, le peuple devrait être appelé à voter sur «l'arrêté de planification» fixant le cadre temporel et budgétaire du renouvellement de la défense aérienne suisse à l'horizon 2030. Actuellement, le paquet proposé par le Conseil fédéral prévoit l'achat d'un nouvel avion de combat (environ 6 milliards) et d'un système de défense sol-air (DSA) de longue portée (environ 2 milliards); soit un budget global de l'ordre de 8 milliards de francs. Cet arrêté est soumis au référendum facultatif. Les cantons et les milieux intéressés avaient jusqu'au 22 septembre dernier pour se prononcer sur le projet.

Parallèlement, cet été a commencé l'évaluation des différents avions de combat en lice. Il s'agit des appareils suivants: Eurofighter, F/A-18 Super Hornet, F-35A, Gripen et Rafale, ainsi que des système de défense sol-air SAMP/T, Patriot et David's Sling. Le Conseil fédéral arrêtera vraisemblablement son choix fin 2020 et en proposera les acquisitions au Parlement en tant que programme d'armement dans le message sur l'armée 2022. La livraison des avions et de la défense sol-air devrait avoir lieu entre 2025 et 2030.

jb

ERRATUM



Dans le précédent numéro de **Nam** (no 06-07, août 2018, page 11, en haut à droite), on trouve une erreur de légende. Les personnes photographiées sont: le col Henri Chabloz; le cdt C Adrien Tschumi; le col Jean-Emile Balmat. Nos excuses à ces trois officiers.

ACAMIL - Académie militaire à l'EPFZ

Session d'automne

Le samedi 8 septembre 2018, il y avait affluence dans l'auditorium maximum de l'EPF de Zurich quand le brigadier Peter C. Stocker, commandant de l'Académie militaire, a ouvert la traditionnelle session d'automne de l'institution. Cette année, le thème à l'ordre du jour était «Savoir décider dans des situations critiques». Des conférenciers civils et militaires ont parlé de leurs expériences et des leçons qu'ils en ont tirées.

Après les paroles de bienvenue du Conseiller d'État et directeur de la sécurité du canton de Zurich, Mario Fehr, le Dr Hubert Annen, professeur de psychologie militaire et de pédagogie militaire à l'ACAMIL, a présenté la relation existant entre ses principaux domaines d'activité dans la recherche et l'enseignement et le thème de la présente session, «Savoir décider dans des situations critiques». Ensuite, la parole a été donnée aux conférenciers invités; Anne Hermann, professeur de psychologie économique à la FHNW, a apporté un éclairage scientifique à leurs rapports tirés de la pratique.

Sascha Amhof, responsable de la formation des arbitres à l'Association suisse de football et ancien arbitre FIFA, a présenté dans un langage imagé les défis particuliers auxquels est confronté un arbitre de football. Il a clairement expliqué ce qu'un arbitre doit faire s'il entend conserver son autorité et le respect des joueurs même après avoir pris des décisions erronées.

Le Pr Thierry Carrel, directeur de la clinique universitaire de chirurgie cardiovasculaire à l'Hôpital de l'Île à Berne, a souligné l'importance de travailler au sein d'une équipe bien rôdée, dans laquelle tous les membres expri-

ment leur opinion, et cela indépendamment de leur place dans la hiérarchie.

Le général de brigade allemand André Bode-mann et le lieutenant-général lib hollandais Mart de Kruif ont parlé de leurs expériences au cours de leur engagement en Afghanistan. À l'aide d'exemples édifiants, ils ont montré ce que signifie le fait de prendre des décisions importantes sous la pression du temps et en se fondant sur des informations peu nombreuses et douteuses.

Au terme de la session, le divisionnaire Daniel Keller, commandant de la Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA) et chef d'état-major de l'instruction opérative (CEMIO) s'est exprimé sur les enseignements et les conséquences à tirer de ces exposés pour l'instruction et la conduite dans l'Armée suisse. Les processus systématiques de prise de décision font l'objet d'un entraînement régulier dans les stages de formation de la FSCA. La réflexion sur les processus psychologiques devrait toutefois être davantage intégrée aux débriefings. Les jeunes cadres pourraient ainsi acquérir, dans les cours militaires, des bases solides leur facilitant ensuite la prise de décision au cours de leur carrière civile.

Académie militaire au Air Force Center

Onze nouveaux officiers

Le 14 septembre 2018 au Air Force Center de Dübendorf, onze étudiants de l'École militaire 2017 se sont vus remettre leur diplôme d'officier de carrière de l'Armée suisse. Le div Claude Meier, chef de l'EM de l'armée, a salué les prestations des diplômés, et le br Peter C. Stocker, commandant de l'Académie militaire (ACAMIL) à l'EPFZ, a remis les diplômes en compagnie du col EMG Markus Gloor, commandant du stage de formation.

Le divisionnaire Claude Meier a félicité les nouveaux diplômés pour les prestations qu'ils ont accomplies. Il les a exhortés à adopter un comportement exemplaire dans

l'exercice de leur future fonction, rappelant qu'ils seraient à l'avenir chargés, en tant qu'officiers de carrière, d'instruire de jeunes militaires - une tâche lourde de responsabilités. Les jeunes diplômés devront remplir leur rôle en faisant appel à des compétences variées. Le divisionnaire Meier leur a suggéré de se remettre en question et de ne pas hésiter à revoir leur manière de procéder. Il a encore souligné que les diplômés allaient s'atteler à leur tâche passionnante dans une période intense et qu'il leur souhaitait bonne chance et beaucoup de succès dans l'accomplissement de leur mission.

Le brigadier Peter C. Stocker, commandant de l'ACAMIL, a rejoint les propos du chef de l'État-major de l'armée. Il a fait l'éloge du métier d'officier de carrière dont les exigences élevées sollicitent autant l'intellect que la personnalité et la capacité de résistance. Selon lui, l'officier de carrière doit faire preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit et d'envie de se perfectionner. Son objectif premier doit être la qualité des relations humaines pour pouvoir se concentrer ensuite sur le contenu de ce qu'il veut transmettre. Il s'agit d'établir un climat de confiance en témoignant estime et respect aux militaires qu'il se voit confiés pour que ceux-ci mènent à bien leur formation exigeante et leurs engagements quotidiens.

L'an prochain, les nouveaux diplômés pourront faire bénéficier les écoles et les cours de l'Armée suisse de leurs nouvelles connaissances scientifiques et pratiques.

Base d'aide au commandement de l'armée

Carlo Dietiker devient le nouveau suppléant du chef

Lors de la séance du 29 août 2018, le conseiller fédéral Guy Parmelin, chef du DDPS, a informé que Carlo Dietiker sera nommé suppléant du chef de la Base d'aide au commandement de l'armée (BAC) à partir du 1^{er} septembre 2018.

Carlo Dietiker, âgé de 56 ans et originaire de Thalheim en Argovie, a effectué une formation professionnelle auprès de la société Feintool à Lyss avant d'obtenir un diplôme de la Haute école spécialisée bernoise en 1986 en tant qu'ingénieur mécanicien HES. Il a ensuite suivi une formation en ingénierie de gestion HES à l'école de cadres de Saint-Gall, puis un Executive MBA à l'Université de Fribourg.

Après avoir endossé plusieurs fonctions diverses, Carlo Dietiker a travaillé de 2010 à 2017 en tant que responsable de la ges-

tion des clients et de l'offre et comme membre de la direction à l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT). Dans sa fonction de milice, Monsieur Dietiker est lt-col au sein de l'EM spécialisé en télécommunications de la BAC. Il succède à Daniel Zuber, qui a quitté la BAC au 31 août 2018.



Les diplômés de l'École militaire 2017

Cap Brunner Gilles, Sala Capriasca; Bürgisser Cyrill, Cordast (FR); Pjavecvic Damjan, Faido; Spinedi Camille, Rossens (FR); Vessaz Nathaniel, Yverdon-les-Bains.

École d'infanterie 2

Une mise en pratique du DEVA

Depuis octobre 2017, le lt-col EMG Patrick Huber dirige des jeunes gens selon des nouvelles normes. En tant qu'officier de carrière, lui-même a participé à plusieurs projets, visant l'amélioration de la sécurité. Progressivement, ceux-ci prennent tournure.

Récemment entré en vigueur, le DEVA (développement de l'armée) amène des importants changements structurels. Naguère, en terre romande, les fantassins étaient formés dans deux écoles de recrues d'infanterie, l'ER inf 2 et l'ER inf 3. Aujourd'hui, ces entités sont dissoutes. Mais, une autre organisation les remplace: nous parlons de l'École d'infanterie 2 (E inf 2).

Une autre terminologie

Samedi 16 juin 2018, le commandant de l'E inf 2, le lt-col EMG Patrick Huber procédait à la nomination de 154 sergents (dont 93 aspirants romands et tessinois). La cérémonie de promotion se déroulait en la salle de La Marive, à Yverdon-les-Bains. Des parents, des fiancées, des amis se retrouvaient en nombre. Le lt-col EMG Nicolas Joly annonçait les promus; les intermèdes musicaux étaient offerts par les membres de la fanfare «Panzer Brigade 11» que dirigeait le lieutenant Nicola Bernhard. Parmi la foule des invités, mentionnons le col EMG Jörg Baumann (responsable de l'École d'officiers de l'infanterie 10); le lt-col EMG Simon Berger (commandant remplaçant de la Brigade mécanisée 1); le capitaine aumônier Sandro Agustoni.

Rappelons quelques éléments du parcours professionnel du lt-col EMG Huber. Né en 1976, «officier de l'armée de terre» depuis 1997, l'intéressé conduisit récemment «l'état-major du projet DEVA, Commandement de l'instruction» (octobre 2016-septembre 2017); puis, «le Développement du futur Commandement de l'instruction pour le 1er janvier 2018» (cette dernière mission comprenait «la gestion et la coordination des divers projets dans les domaines du personnel, de l'instruction et des infrastructures»). D'autre part, signalons que le lt-col EMG Patrick Huber fut à la tête d'une troupe vaudoise bien connue, le Bataillon de carabiniers 1 (janvier 2012-novembre 2014).

Mardi 24 octobre 2017, également à Yverdon-les-Bains, le lt-col EMG Sébastien Rouge conviait des militaires et des civils; ces personnes assistaient à la dissolution de l'ER inf 3. Depuis, l'officier supérieur est devenu le commandant remplaçant de l'E inf 2. En parlant de cette nouvelle école, remarquons quelques évolutions: l'encadrement des futurs sergents est différent, de même que la terminologie. Dorénavant, les candidats travaillent dans des classes, que dirigent des sous-officiers supérieurs de carrière. Citons, pour la volée promue le 16 juin 2018, l'adj-maj Eric Chevalley; les adj EM Fabien Maillefer, Christophe Zbinden, Andreas Geiser, Jacky Bohlinger, Jakob Leuzinger. Le rédacteur

de l'Encyclopédie Wikipédia souligne que «l'adjudant d'état-major (EM) est appelé à fonctionner en qualité d'instructeur et chef de classe, dans une école de sous-officiers». De surcroît, le grade d'app-chef n'existe plus. Selon la même source, «jusqu'au 1er janvier 2018, le militaire concerné l'obtenait à la fin de l'école de sous-officier, avant le stage pratique pour devenir sergent». Maintenant, «un aspirant» peut obtenir la nomination en question.

La liberté de l'homme

Représentant l'autorité civile, le conseiller national (et lt-col) Laurent Wehrli prenait la parole. L'orateur se référait à un discours prononcé par le président des Etats-Unis, John Fitzgerald Kennedy. Le 21 janvier 1961, l'homme d'état s'exprimait ainsi: «A mes concitoyens américains, ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous; posez-vous la question, que puis-je faire pour mon pays? Et à mes concitoyens du monde, ne demandez pas ce que l'Amérique fera pour vous, mais comment, ensemble, nous pouvons contribuer à la liberté de l'homme». Vraisemblablement, Kennedy considérait la responsabilité comme étant indissociable de la liberté; cette dernière ne sera réalisée qu'en mettant en avant la sécurité.



Ci-dessus, le col EMG Jörg Baumann et le lt-col EMG Patrick Huber.



Ci-contre, l'adj-maj Eric Chevalley (photo d'archives).



Le chef d'orchestre, le lt Nicola Bernhard.

Les 93 aspirants, romands et tessinois, promus sergents

Classe 1: Motla Kayhan, Moray Yann, Mach Lucien, Gordon Tristan, Durand Maxime, Bonnard Guillaume, Boumediene Hicham, Gauchat Julien, Quinn Ryan, Sadiku Shpend, Ciadamidaro Lopez Jenffrey, Siegwart Marc-Antoine, Carvalho da Assunção Joao, Roggero Loris, Rivron Inès, Figueiredo Fernandes Ana Raquel.

Classe 2: Oliveira Marques Dilan, Baumberger Raphaël, Uebersax Jason Henri, Ducrey Arnaud, Progin Gaëtan, Werly, Alexis Roux, Gabriel, Spycher Valerian, Donzel Julien, Ramadanani Julien, Hüsler Nicolas, Tambana Nathan, Peci Behar, Lilli Andreas, Marcuzzi Romain, Pellaton Maxime-Fernand, Seiler Timothée, Hayoz Vivien, Ben Dassa Vivien, Marre Steven, Ventruto Alessandro, Chiffelle Vadim, Re James, Grasset James, Ducommun Alois, Palmioli Alexandre, Godet Mario, Freitas Manzalli de Souza João Pedro, Ben Ammar Ilias, Da Silva Borges Ludovic.

Classe 3: Wagenblast Vincent Richard, Borgeat Loic, Antille Noé Tanguy, Héritier

Louis, Berthod Jean David, Awana Soumaré Amadou, Srdic Maxime, François Maxime, Berger Sébastien.

Classe 4: Boschung Nathan, Maurer Loïc, Dupuis Jocelin Anders, Jaccard Johan, Tavares Martins David, Ferreira Fernando Tiago, Rageaud Ludovic, Brendle Thomas, Habegger Loris, Mettraux Kilian, Duvoisin Erwan, Hinojosa Leandro, Mvogo Emmanuel Dechanel, Heim Gregorio, Gjonaj Luis, itouni Saïd, Epars François-Akim, Maurer Kilian.

Classe 5: Le Borgne Logan, Hasanaj Valmir, Villos Valentin Louis, Coquoz Valentin Louis, Matthey Steve, Bart Alexis, Luisier Damien, Cosandey Koumaren, Denton Mike, Lopes Castanheira Michel Edgar, Salin Michel Edgar.

Classe 6: Wahlen Dan, Plitt Yvan, Majeux Tanguy, Minerva Tanguy, Golay Kim, Bergmann Dan, Joye Dan, Wiedemann Luca, Reichenbach Nadine.

Editorial du *Pamphlet*, septembre 2018

Appâter de futures recrues à coups de susucres

L'armée rêve de se faire une place dans les écoles, titrait 20 minutes du 11 septembre. Et de nous expliquer que «des cours donnés par des officiers pourraient être introduits au secondaire. Objectif: présenter une info positive sur le service militaire».

Il faudrait en effet, selon la Conférence des directeurs cantonaux des affaires militaires, «que plus de jeunes choisissent d'accomplir leur service militaire au lieu du service civil». Au début de l'été, la controverse sur le durcissement de l'accès au service civil et l'allègement des conditions de vie des recrues de l'armée nous a valu quelques autres morceaux de bravoure:

Le 25 juin, s'exprimant sur les adoucissements apportés par l'armée à l'école de recrues - marches en pantoufles de gym, sorties dès la première semaine, au moins six heures de sommeil -, dans le but d'attirer les jeunes, la conseillère nationale socialiste Priska Seiler Graf déclarait: «L'objectif doit être de motiver les jeunes qui veulent servir le pays. (...)»

Le 9 juillet, à propos du projet du Conseil fédéral de modifier la loi sur le service civil, les défenseurs de ce dernier montaient au créneau, certains voyant dans la nouvelle loi

une atteinte à l'égalité face à l'obligation de servir, alors que la verte conseillère nationale genevoise Lisa Mazzone s'écriait sans souci de cohérence: «Le service civil n'est pas une punition, mais un droit octroyé au citoyen par la Constitution fédérale.»

On le voit: le libre choix entre service militaire et service civil, à défaut d'ancre dans la Constitution, est entré dans les esprits et dans les faits.

L'armée suisse est donc devenue, y compris aux yeux de ses instances dirigeantes, une armée de volontaires que l'on doit appâter à coups de susucres et d'«info positive sur le service militaire» dans les écoles.

Mais au fait, que sont-ils censés défendre, ces jeunes gens qu'on voudrait tellement convaincre de passer quelque temps sous les drapeaux? Notre souveraineté? Elle est moribonde. Notre neutralité? Elle est morte. Nos institutions? Elles sont en pleine déliquescence, à commencer par notre démocratie semi-directe, qui est bafouée par les politiciens. Nos lacs et nos montagnes? Vision romantique, donc dépassée. La génération montante ne se voit proposer ni idéal ni même la possibilité d'un dépassement de soi par l'accomplissement de missions

pénibles mais nécessaires, dans des conditions difficiles.

C'est inadmissible.

Quant au service civil, il s'est transformé en marché aux esclaves: toujours le 9 juillet, dans l'article intitulé Haro sur le projet de loi sur le service civil, les opposants arguent sans vergogne que ce fameux projet «risque de pénaliser les nombreuses institutions qui ont besoin des civilistes».

On appelle ces institutions établissements d'affectation.

Quand on creuse un peu, on s'aperçoit que lesdits établissements versent à la Confédération une contribution, dont il est dit ceci, le plus officiellement du monde: «Son montant se situe entre 9 fr.20 par jour et au maximum 25% du salaire brut usuel du lieu et de la profession pour une activité similaire. C'est pourquoi chaque cahier des charges est rattaché à une catégorie de contribution. Puisque les civilistes ne sont pas efficaces à 100% dès leur premier jour d'affectation, la contribution est réduite de moitié les 26 premiers jours.»

A ce tarif-là, et même si, en outre, les établissements d'affectation fournissent aux «civilistes», le gîte et le couvert, ainsi que cinq francs d'argent de poche par jour, le service civil est un splendide pourvoyeur de main d'œuvre sous-payée.

C'est intolérable.

Combien de temps encore ces scandales vont-ils durer?

Mariette Paschoud

fidexaudit

VOTRE PARTENAIRE
COMPTABLE DE VOTRE RÉUSSITE

Expertise comptable, Audit, Fiscalité,
Conseil d'entreprise, Ressources humaines,
Conseil juridique,
Conseil en matière de succession



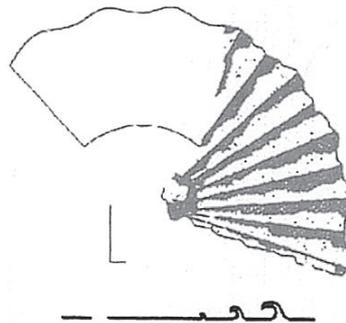
fidexaudit sa
chemin de mornex 2
case postale 598
CH - 1001 lausanne

tél. +41 21 331 02 02
fax +41 21 311 55 85
info@fidexaudit.ch
www.fidexaudit.ch

FIDUCIAIRE | SUISSE CHAMBRE FIDUCIAIRE

Membre indépendant de
EuraAuditInternational

1400 YVERDON-LES-BAINS
Tél. 024 425 35 13
Fax 024 426 40 50



Ouvert toute l'année

Restaurant
de la
PLAGE

Surveillance - Protection - Enquêtes

PYTHON

Un nouveau regard sur la sécurité

Contact Tél. +41 22 749 19 00

www.python-securite.ch

Stratégie - Expertise - Coaching

FPS à Paudex

Responsabilité du webmestre

«Chaque acteur de l'espace cybernétique protège son propre système face à des cyberattaques»... «en outre, l'utilisateur doit savoir maîtriser ce type de menace». Le colonel EMG Gérald Vernez soutient de tels propos. Ce spécialiste de la «cyberdéfense» exhorte les internautes à la vigilance.



Mme Viviane Gay, le sdt Catherine Bolens, le cap Olivia de Weck.



Le col EMG Francis Rossi et le col EMG Gérald Vernez.



L'adj EM Cédric Meillaud et le lt-col Daniel Meillaud.

Mercredi 29 août 2018, à Paudex, les membres de l'Association «Femmes et politique de sécurité» (FPS) se réunissaient en assemblée générale. La présidente, Mme Viviane Gay accueillait le principal orateur, le col EMG Gérald Vernez. Son exposé était intitulé comme suit: «Les défis de la politique de sécurité de la Suisse face à la digitalisation».

Mutations incessantes

Gérald Vernez rappelait que l'individu anticipe difficilement les progrès techniques. Ainsi, au début de la Première Guerre mondiale, le maréchal Foch minimisait l'importance de l'aviation. Or, ce point de vue fut rapidement démenti: en Suisse, quand commencèrent les hostilités, on dénombrait seulement 9 avions (1914); mais, 198 appareils étaient disponibles à la fin du conflit (1918).

Le col EMG Vernez a recherché son fair-part de naissance (1962) que ses parents avaient inséré dans un quotidien vaudois. Premièrement, l'information était disponible sur papier (depuis 1937, un exemplaire de chaque imprimé est obligatoirement déposé à la Bibliothèque cantonale). Aujourd'hui, le citoyen reconnaît progressivement les influences des «TIC» (technologies de l'information et de la communication); notamment, il découvre la «digitalisation». Ce procédé permet de sauvegarder, sur un support informatique, tous les types de documents (écrits, images, bandes sonores). Autrefois,

les bibliothécaires remisaient les journaux à l'intérieur des armoires coulissantes «compactus»; bientôt, ces éléments du passé seront accessibles en ligne. De plus, l'utilisateur dispose de la «Wayback Machine» (littéralement, la machine à revenir en arrière). Une telle innovation rend possible la consultation d'innombrables données, anciennement parues sur internet.

Hélas, les infractions diverses sont concomitantes avec le développement de la toile (voies de données, piratages de pages, logiciels malveillants).

En conséquence, le spécialiste de la cyberdéfense responsabilise les usagers. Ils sont appelés à maintenir une souveraineté digitale, en définissant leurs réels besoins informatiques. En fait, «les problèmes débutent souvent au niveau de l'utilisateur» (voir: article paru dans le journal *Le Temps*, 30 mai 2014).

Les militaires s'entraînent volontiers. Un webmestre rappelle ceci: «Depuis 2010, le centre d'excellence de l'OTAN organise "Locked Shields", un exercice majeur de cyberdéfense qui réunit plus de 30 nations». Rappelons que le col EMG Gérald Vernez est «Délégué pour la cyberdéfense au Département de la défense, de la protection de la population et des sports». Les membres de cet organe se réjouissent de l'introduction récente d'un enseignement en cybernétique à l'armée. L'instruction dont nous parlons a été dispensée, à partir du 6 août 2018, dans le cadre d'une école de recrues.



Le div Yvon Langel et le lt-col Gaetan Membrez.



Le col EMG Stefan Holenstein et le col EMG Pierre de Goumoëns.



Le col Pascal Dessauges et Mme Patricia Dominique Lachat. Goumoëns.



Le col EMG Denis Rubattel et Mme Zeynep Kelleci.

Un appel aux femmes

A Paudex, le col EMG Stefan Holenstein s'exprimait en tant que président de la Société suisse des officiers. Ce cadre estime que les femmes sont sous-représentées à l'armée. L'institution militaire a besoin d'elles; à leur intention, Stefan Holenstein préconise la tenue régulière d'une réunion d'information. Citons encore quelques participants à cette soirée de la FPS. Parmi la foule, nous avons reconnu le div Yvon Langel (commandant de la Division territoriale 1); la conseillère d'Etat vaudoise Jacqueline de Quattro; le col EMG Pierre de Goumoëns (chef de la Régulation de l'aviation militaire); le col EMG Francis Rossi; le col EMG Denis Rubattel; le col Pascal Dessauges (également préfet du district du Gros-de-Vaud); le col Guy Studer; le lt-col Daniel Meillaud; le lt-col Gaetan Membrez; le cap Claude Guélat; le cap Olivia de Weck (responsable FPS des relations avec l'armée); l'adj EM Cédric Meillaud; le sdt Catherine Bolens (secrétaire FPS); M. Pierre-Gabriel Bieri (secrétaire patronal); Mmes Eliane Guiraud, Anne-Lise Ichters, Zeynep Kelleci (directrice d'une société de protection rapprochée pour les femmes), Florence Klunge, Patricia Dominique Lachat (préfète du district d'Aigle), Pélagie Nahimana, Marlyse Porchet. P.R.

Écoles de recrues

Les jeunes satisfaits

Des marches en souliers légers, des congés dès la première semaine, au moins six heures de sommeil par nuit, deux jours de congé-repos en «joker»: depuis le début de l'année, l'armée a pris des mesures pour rendre les écoles de recrues plus attractives et éviter les défections. Selon des données recueillies par «20 Minuten», ce modèle produit déjà les effets escomptés. En 2018, le nombre d'abandons a baissé. Auparavant on comptait 15% d'échecs sur 16.615 recrues. Avec la nouvelle formule, on enregistre désormais 12% d'abandons (taux calculé sur 10.763 jeunes astreints au service depuis 2018).

Milices Vaudoises

Un colonel chef

L'ancien commandant d'écoles de recrues d'infanterie à Chambon et Bière, le **col EMG Denis Rubattel** et aussi ancien Cdt du régiment d'infanterie vaudois, est le nouveau Commandant de la prestigieuse



Association des milices Vaudoises. Cette troupe d'honneur militaire très appréciée et souvent sollicitée, est donc dirigée depuis cette année par le député UDC et colonel à la retraite. En mai de cette année dans le journal *24 heures* nous avons relevé le passage suivant, il précise: «J'assure ne pas être un nostalgique du passé». «Je me sens bien dans mon temps. Mais j'ai des valeurs, dont le patriotisme, le sens de la famille, la discipline et l'engagement. Je ne crois pas que cela appartienne au passé». Bon vent mon Colonel!

Payerne

Décollage nocturne

Deux F/A 18 ont effectué un premier décollage de nuit le 4 septembre 2018, à Payerne, dans le cadre d'un exercice de disponibilité élevée de la police aérienne. L'objectif était de tirer les premiers apprentissages d'un véritable service de vol pendant la nuit. Rappelons que le projet de Police aérienne 24 (PA24) se divise en quatre étapes et a pour but d'assurer une disponibilité permanente 24 h sur 24 et 365 jours par an d'ici fin 2020. En clair, deux avions armés doivent être prêts à décoller en l'espace de 15 minutes au maximum. Actuellement, le service de police aérienne est disponible durant toute l'année de 8 h. à 18. Dès le 1^{er} janvier 2019, il sera assuré de 6 h. à 22 h.

La Liberté

Chef de l'Armée et du commandant des FA

Prolongation du contrat jusqu'à la fin de 2020

Le Conseil fédéral a décidé, lors de sa séance du 28 septembre 2018, de prolonger les rapports de travail du commandant de corps Philippe Rebord et du divisionnaire Bernhard Müller au-delà de l'âge normal de la retraite, en l'occurrence jusqu'au 31 décembre 2020. En effet, avec la mise en œuvre du «Développement de l'armée» et le programme Air2030, l'armée se trouve dans une phase qui exige continuité et stabilité.

Le commandant de corps Philippe Rebord

a été nommé à la fonction de chef de l'Armée le 1^{er} janvier 2017 par le Conseil fédéral. Conformément à l'ordonnance du 20 février 2013 sur la retraite des membres des catégories particulières de personnel, il atteindra l'âge normal de la retraite le 30 avril 2019. La prolongation de ses rapports de travail a pour but d'assurer la continuité nécessaire dans la conduite de l'importante phase de mise en œuvre du «Développement de l'armée» (DEVA). La responsabilité de ce processus de réalisation incombe au chef de l'Armée. En outre, le programme Air2030 d'acquisition de nouveaux moyens de protection de la



population contre les menaces aériennes a également besoin de continuité et de stabilité au plus haut niveau de commandement.

Le divisionnaire Bernhard Müller

a été nommé à la fonction de commandant des Forces aériennes le 1^{er} janvier 2018 par le Conseil fédéral. Conformément à l'OR-CPP, il atteindra l'âge normal de la retraite le 30 mars 2019. La prolongation de ses rapports de travail a pour but d'assurer la continuité nécessaire dans la conduite au sein du commandement des Forces aériennes pour les travaux de mise en œuvre du DEVA et le programme Air2030.



Révision de la Loi sur les armes

Régression au Conseil des États

Le Conseil des États annule les quelques décisions positives du Conseil national. Cependant, avec 34 voix pour et 5 abstentions, six conseillers aux États ont fait preuve de courage pour rejeter une adoption encore plus stricte de la directive européenne sur les armes.

Contrairement au Conseil national, le sujet de la reprise de la directive européenne sur les armes n'a pas fait l'objet d'un grand débat au Conseil des États, puisque les recommandations de la Commission de politique de sécurité ont été suivies à une large majorité. Les thèmes de l'efficacité de cette directive européenne dans la lutte contre le terrorisme ainsi que le respect de la proportionnalité n'ont soulevé quasiment aucune question.

Tel un mantra sacré, la notion de «compromis» a été scandée à l'envi par les partisans du durcissement de la loi. Les futures chicanes bureaucratiques inutiles ont été présentées comme une «généreuse concession» aux propriétaires d'armes. De même, ce n'est pas sans fierté qu'il a été fait référence à ce que PROTELL qualifie de «pseudo-règle d'exception» négociée pour les armes d'ordonnance suisses. Nous laissons aux

partisans de la directive européenne le soin d'expliquer comment le fait d'accepter un renforcement inutile de notre loi sur les armes, ainsi que de changer arbitrairement les catégories d'armes à feu peut être traduit par le mot «compromis». En tout état de cause, le Conseil fédéral a indiqué que les petits ajustements judicieux apportés par le Conseil national nécessitaient des «explications». Un peu comme si le Parlement d'un Etat souverain devait se justifier auprès de Bruxelles!

L'objet repart au Conseil national, qui peut maintenant débattre des renforcements du Conseil des États. PROTELL appelle désormais les membres du Conseil national à corriger la décision de la Chambre des États et à rejeter le harcèlement de centaines de milliers de propriétaires d'armes honnêtes et respectueux.

www.protell.ch

Amis du Fort de Pré-Giroud

Muséographie en point de mire

Construit dans la roche, joyau du patrimoine militaire suisse, un ancien ouvrage suscite l'intérêt des contemporains. Avec le plus de réalisme possible, ceux-ci cherchent à restituer une époque révolue.



L'adj-chef Marcel Brügger et le pl1 Jean-Michel Charlet. A droite, le fanion du Fort de Pré-Giroud.

Le Fort de Pré-Giroud interdisait aux armées étrangères le passage du col de Jougne (le lieu se trouve près de Vallorbe et de la frontière française). Les aménagements nécessaires ont été effectués entre 1937 et 1941. Bien évidemment, ils ne correspondent plus aux menaces actuelles. Pourtant, l'histoire étant un perpétuel recommencement, il vaut la peine de la considérer; les générations nouvelles en retirent un enseignement profitable.

Un devoir de mémoire

Vendredi 15 juin 2018, les membres de l'Association des amis du Fort de Pré-Giroud se réunissaient en assemblée générale. La rencontre se déroulait à quelque distance de Vallorbe, dans le chalet-restaurant du Mont d'Orzeires. Le président, l'adj-chef Marcel Brügger parlait d'un passé encore proche. Durant les années difficiles de la Seconde Guerre mondiale, les autorités suisses imposaient un strict rationnement des denrées alimentaires. Quoique encerclés, les citoyens d'alors surent prendre leurs responsabilités; ils n'eurent pas faim. Aujourd'hui, on s'habitue volontiers à la prospérité; mais, elle ne durera peut-être pas toujours.

L'adj-chef Brügger tient en grande estime le muséographe Jean-Paul Soulier. Ce «grand travailleur de l'ombre» s'engage pour rendre attractives les salles, où se tiennent les expositions. Elles se rapportent à la vie du Fort de Pré-Giroud, pendant la mobilisation générale de l'armée (1939-1945). Au Mont d'Orzeires, devant son auditoire, M. Soulier donnait quelques exemples de ses interventions récentes. Entre autres nouveautés, les visiteurs aperçoivent le mannequin

neuf d'un soldat en faction, portant un fusil mitrailleur; un bureau de compagnie muni de moyens appropriés, carte de tir, téléphone, table de calcul; une vitrine consacrée à la défense aérienne passive (DAP), comprenant notamment des ampoules bleues (utilisées lors d'un «black-out»); un téléscripteur à bande; une machine de transmission/réception à codage, de type «Enigma» (version suisse «Nema»), etc.

La solitude du coureur de fond

En découvrant la littérature anglaise du vingtième siècle, les jeunes gens lisent parfois l'œuvre du romancier Alan Sillitoe, «La solitude du coureur de fond» (1959). Sur ce sujet particulier, le rédacteur de l'«Encyclopédie Wikipédia» fait ces réflexions: «Tout au long de sa course épuisante, l'individu se trouve seul, livré à ses seules ressources physiques et morales (...). Durant ses sorties solitaires, il sévade en rêveries de la morne réalité quotidienne (...). Mais, en cas d'exploit, une telle personne va faire le jeu de ceux qui l'oppriment». Sillitoe développe des notions philosophiques, voire psychologiques; pour leur part, plusieurs adeptes du cross-country se prévalent d'«un esprit sain dans un corps sain».

Le 15 juin, le président Marcel Brügger avait invité un conférencier, le col EMG William Gargiullo. Actuellement, cet officier de carrière travaille en tant que chargé de mission pour le GCSP (Geneva Centre for Security Policy). Surtout, William Gargiullo est un «marathonien de l'extrême». L'orateur évoquait ses sensations de «coureur à pied de longue distance». En date du 16 novembre 2017, il ache-



L'intendant Steeve Schenk et le muséographe Jean-Paul Soulier.



Le sgt Bernard Schweingruber et le CN Jean-Pierre Grin.

vait le «Marathon le plus haut du monde dans le désert d'Atacama au Chili». L'officier sportif a obtenu plusieurs autres résultats prestigieux: 2^e rang, à l'issue des «100 kilomètres les plus froids du monde, au Pôle sud» (2016); 7^e place, «Marathon le plus froid du monde, au Pôle nord» (2014); 5^e position, «Super-marathon sur la muraille de Chine» (2007). Et la liste n'est pas exhaustive.

Les hommes et les femmes qui pratiquent la course à pied connaissent bien le chalet-restaurant du Mont d'Orzeires. Cet établissement et ses pourtours bordent le parc animalier «Juraparc». Des bisons y ont été introduits (dès 1987), ainsi que des loups (depuis 2001), et des ours (à partir de 2002). Le 21 novembre 2001, la coureuse Franziska RoCHAT-Moser (1966-2002) acceptait de devenir la marraine du parc. Elle aussi réalisa des performances élevées: 1ère du «Marathon de New York» (1997); championne suisse de marathon (1989). Le 15 juin 2018, on reconnaissait dans l'assistance M. Claude Lelièvre, et la responsable de l'Office du tourisme de Vallorbe, Mme Line Rithner: tous deux ont participé à la course à pied appelée «20 kilomètres de Lausanne».

Mentionnons enfin quelques personnes, que nous avons rencontrées dans le chalet-restaurant. Parmi la foule, citons le premier-lieutenant Jean-Michel Charlet (le président de la Fondation du Fort de Vallorbe); M. Steeve Schenk (le nouvel intendant du Fort); le col EMG Francis Rossi (l'ancien président de l'Association des amis du Fort de Pré-Giroud); le lt-col Daniel Traini; le syndic de Vallorbe, l'adj EM Stéphane Costantini; le conseiller national Jean-Pierre Grin; le sgt Bernard Schweingruber; l'app Daniel Pasche. P.R.

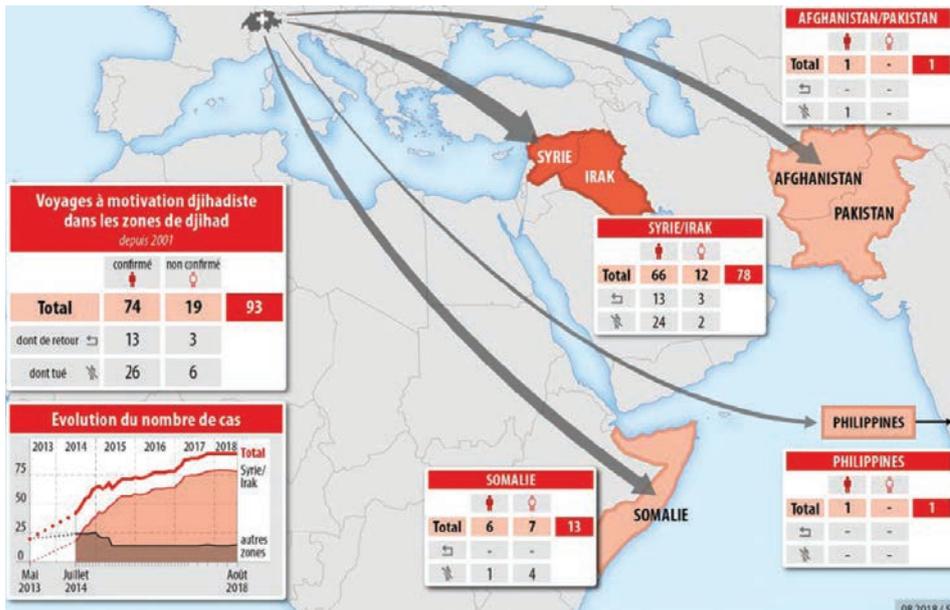


L'app Daniel Pasche, L'adj EM Stéphane Costantini, M. Claude Lelièvre, le col EMG Francis Rossi et Mme Line Rithner, le lt-col Daniel Traini et le col EMG William Gargiullo.

Chiffres des voyageurs du djihad

Les chiffres des voyageurs du djihad partis de Suisse

Le nombre de voyageurs motivés par le djihad qui, partis de Suisse, ont été ou sont actuellement dans des zones de conflits, s'est stabilisé à 93 cas (même nombre qu'en mai 2018). Parmi ces cas figurent 31 personnes détentrices de la nationalité suisse (dont 19 binationaux), une douzaine de femmes ayant un lien avec la Suisse et plus d'une vingtaine de mineurs âgés de moins de 12 ans.



La menace terroriste demeure élevée dans notre pays, à la lumière des attentats dont l'Europe a été le théâtre ces derniers mois. Le modus operandi de ces actes confirme les prévisions du SRC: ils sont le plus souvent le fait d'individus isolés ou de petits groupes, qui se sont radicalisés sans forcément opérer un voyage en zone de conflits.

Dans le cadre de la prévention du terrorisme, le SRC procède depuis 2001 au

recensement et au suivi opérationnel des cas de Suisses s'étant rendus en zone de djihad. Le SRC traite ces cas en coordination avec les cantons et les autorités concernés et met en œuvre les mesures de prévention qui entrent dans son champ de compétence.

Désormais, le SRC publie les chiffres des voyageurs du djihad à un rythme trimestriel, sauf évolution significative de ces chiffres. En mai 2013, le SRC signalait avoir recensé une vingtaine de voyageurs motivés par le djihad s'étant rendus depuis 2001 dans des zones de conflits en provenance de Suisse. Un an plus tard, en mai 2014, ce chiffre était monté à 40, pour atteindre le chiffre de 93 en février 2018.

Le nombre de voyageurs motivés par le djihad qui, partis de Suisse, ont été ou sont actuellement dans des zones de conflits, s'est stabilisé à 93 cas (même nombre qu'en mai 2018). Depuis 2001 et jusqu'à aujourd'hui, 78 départs ont été recensés vers la Syrie et l'Irak et 15 vers la Somalie, l'Afghanistan et le Pakistan. Pour la première fois, le SRC a en outre enregistré un départ aux Philippines. Ces chiffres étant cumulatifs, il est important de préciser que parmi ces voyageurs certains sont encore sur place, 32 personnes sont décédées (dont 26 décès confirmés), certains circulent dans les régions en conflit et d'autres sont de retour en Suisse. Le

nombre des retours se monte à 16 (dont 13 cas confirmés).

Dans ces 93 cas figurent 31 personnes détentrices de la nationalité suisse (dont 19 binationaux). Parmi les voyageurs du djihad qu'il a recensés depuis 2001, le SRC estime à une douzaine le nombre de femmes ayant un lien avec la Suisse s'étant rendues en Syrie ou en Irak et à plus d'une vingtaine le nombre de mineurs âgés de moins de 12 ans concernés par cette problématique. Parmi eux, six enfants ont au moins un parent au bénéfice de la nationalité suisse. Le SRC ne fournit pas d'autres indications sur l'identité, l'âge, le sexe, la nationalité ou le domicile de ces personnes.

Une collaboration étroite et permanente entre les autorités concernées

Le SRC n'a pas constaté de nouveaux départs de voyageurs du djihad vers la Syrie et l'Irak depuis 2016 et estime à un nombre restreint les combattants susceptibles de revenir en Suisse, seuls ou accompagnés d'enfants. Toutefois, à l'instar de ses voisins européens, notre pays n'est pas épargné par la problématique des retours de familles s'étant rendues ou ayant été fondées en zones de conflits. La collaboration avec les autorités fédérales (Ministère public de la Confédération, offices fédéraux de la justice, des migrations, de la police, gardes-frontières, Département fédéral des affaires étrangères, etc.) et cantonales (Département de justice et police, polices cantonales, etc.) est étroite et permanente.

Si les personnes adultes s'étant rendues en zones de conflits font toutes l'objet d'une procédure pénale, la question des enfants est traitée au cas par cas et préoccupe aussi bien le SRC que tous les organes de sécurité fédéraux et cantonaux, ainsi que les institutions civiles en charge de la lutte contre la radicalisation.

Mesures spéciales: des conditions strictes pour être mises en œuvre

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le renseignement au 1^{er} septembre 2017, le SRC peut recourir activement aux mesures de recherches soumises à autorisation prévues dans de strictes conditions par la loi sur le renseignement. Comme signalé dans son rapport de situation «La Sécurité de la Suisse 2018», le SRC a lancé entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017 deux opérations assorties de mesures de recherches dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, après avoir reçu l'aval du Tribunal administratif fédéral (TAF) et des chefs du DDPS puis du DFAE et du DFJP. Les mesures de recherches n'ont été appliquées que de manière très ciblée sur les menaces les plus graves, comme l'exige la LRens.

Les statistiques portant sur le nombre de mesures de recherches soumises à autorisation effectuées pendant l'année 2018 par le SRC seront publiées dans son prochain rapport de situation, à paraître au printemps 2019.

ALIGRO

Cash & Carry

Genève-Les Vernets
Tel. 022 308 60 20

Chavannes-près-Renens
Tel. 021 633 36 00

Sion
Tel. 027 327 28 50

Matran
Tel. 026 407 51 00

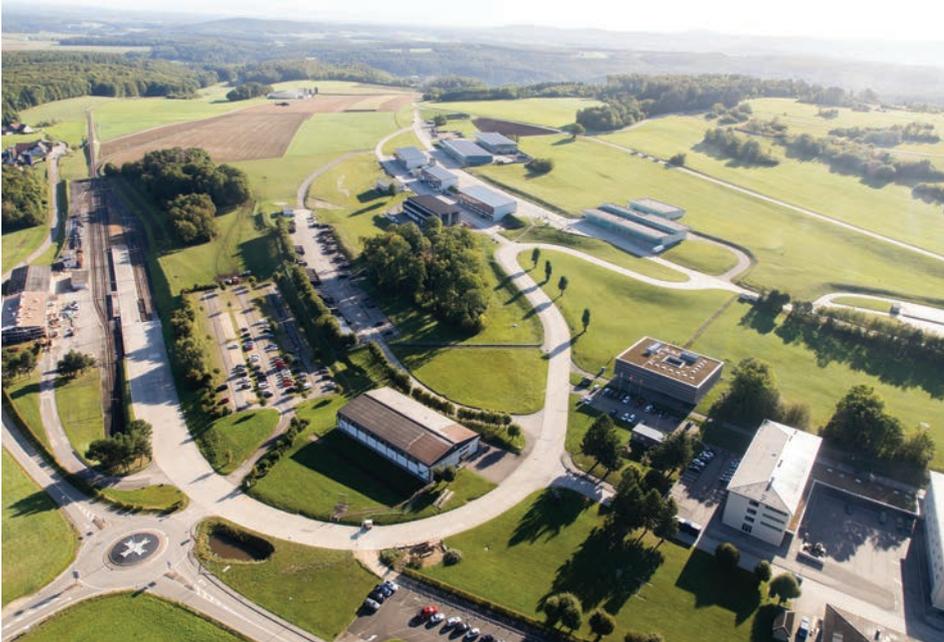
Schlieren
Tel. 044 732 42 42

www.aligro.ch

La place d'armes de Bure (JU) fête ses 50 ans

Plus de 8000 visiteurs

L'armée a attiré la foule le samedi 16 juin, à sa journée portes ouvertes sur la place d'armes de Bure (JU). Entre 8000 et 10000 curieux se sont déplacés pour célébrer les 50 ans du site et assister à quantité de démonstrations militaires.



La place d'arme de Bure, aujourd'hui.

photo DDPS

«C'est un grand succès, nous tablions sur quelque 6000 visiteurs et en avons eu plus de 8000 au moins», a assuré à Keystone-ATS le colonel Philippe Brulhart, commandant de la place d'armes. «Les démonstrations ont plu, notamment aux jeunes», a-t-il ajouté, relevant comme points forts de la journée les shows de présentation du Super Puma et du F/A-18 Hornet des forces aériennes.

Le programme prévoyait aussi des exercices de combat de chars, la visite de la nouvelle caserne et la présentation de la centrale d'engagement des plates-formes de simulation. Les visiteurs pouvaient par ailleurs assister à la présentation de la nouvelle tenue de combat et à celle des moyens d'artillerie.

Inaugurée en 1968

Malgré la réduction des effectifs de l'armée, l'avenir du site de Bure n'est pas remis en question. La place d'armes fait l'objet d'importants investissements qui ont déjà permis la rénovation des casernes. Les travaux se poursuivront ces prochaines années.

Cette place d'armes n'a pas toujours été acceptée par la population et les autorités. Dans les années 1950, de nombreuses manifestations ont eu lieu contre le projet du DMF de créer un site en Ajoie. L'opposition était forte dans les communes et les milieux agricoles. Finalement, la place d'armes a été inaugurée sur le plateau de Bure en 1968.

ATS

Sur la base de Payerne (VD)

5000 personnes pour les portes ouvertes

La journée portes ouvertes organisée le 16 juin dernier, à la base aérienne de Payerne (VD) a attiré la foule. Quelque 5000 personnes ont découvert les métiers de l'aviation et assisté aux démonstrations en vol.

La base aérienne et la formation d'aviation 11 (fo av 11) n'ont pas ménagé leurs efforts pour accueillir la population locale, les proches des collaborateurs professionnels et de milice ainsi que les passionnés d'aviation.

«Le but était de montrer au public ce qui se cache derrière les portails blindés et dans les halles», a expliqué le lieutenant-colonel EMG Alexandre Willi, commandant de la formation d'aviation 11, dans un communiqué.

Démonstrations en vol

De 9h00 à 15h00, le public a pu visiter les installations et passer des stands aux animations. Il s'est familiarisé avec les diffé-

rentes activités nécessaires à la bonne marche du plus important aéroport militaire du pays.

Les visiteurs ont particulièrement apprécié les démonstrations du piquet de sauvetage et les présentations en vol des hélicoptères Super Puma et EC-635. Le clou de la manifestation était le vol d'un F/A-18 Hornet.

Enfin, la journée s'est terminée sur une présentation du service de police aérienne et des procédures d'interception d'un avion intrus. Dans leur communiqué, les militaires précisent que le mandat de police aérienne PA 24 a été assuré durant toute la durée de la manifestation.

ats

Votre abonnement 2018

Votre soutien est précieux

Vous trouverez dans cette édition, encarté, un bulletin de versement qui concerne nos fidèles lectrices et lecteurs qui n'auraient pas encore réglé leur abonnement pour l'année 2018. Dans l'abondance du courrier quotidien le premier bulletin aura certainement échappé à la pile des BV prévus pour vos paiements. **Nam**, revue indépendante, a besoin de vous toutes et tous pour continuer à paraître.

L'abonnement est de CHF 44.- et celui de soutien CHF 60.-.

Un grand merci pour votre précieuse aide et bienvenue avec cette édition aux nouveaux officiers, sergents-majors et fourriers, à qui nous adressons ce numéro à titre de propagande et de bienvenue. Bonne lecture et meilleures salutations. Bien à vous.

Nam - administration.
(Renseignements en page 5)

N a m
SUR INTERNET
www.revue-nam.ch

«Notre armée de milice»

Case postale 798
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. + fax 024 426 09 39
Mail: namjhs@bluemail.ch
N° TVA: CHE 108.221.284

Contrat d'annonces

Manuscrit

Cliant:

Adresse:

Localité:

Grandeur: Prix:

Nombre de fois: _____ (valable sur plusieurs années)

Parution: N° 1/2 - 3/4 - 5 - 6/7 - 8 - 9/10

NAM

Les parutions de «Notre Armée de milice»
Rédaction-administration:
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains 1

Parutions (6 numéros dont 4 doubles)	Délai de la remise des textes et annonces	
N° 1/2	30 janvier	20 décembre
N° 3/4	15 mars	15 février
N° 5	15 mai	15 avril
N° 6/7	15 juillet	15 juin
N° 8	15 septembre	15 août
N° 9/10	30 novembre	30 octobre

Tirage: 4'700 dont 4'000 exemplaires adressés personnellement

Tarif d'insertion:

1/1 page	190 x 258	1 x Fr. 1450.-
1/2 page	190 x 127	1 x Fr. 780.-
1/4 page	90 x 127	1 x Fr. 400.-
1/8 page	90 x 60	1 x Fr. 200.-
1/16 page	90 x 28	1 x Fr. 100.-
Page couleur		+ Fr. 450.-
Page quadrichromie		Fr. 2500.-
Publicité sous texte (réclame)		+25%
Emplacement prescrit		+20%

Rabais de répétition: 6 x 5% - 10 x 10%

Procédé d'impression: Offset, trame 80 lpcm, CTP
Format: 21 x 29,7 cm

Encarts: prix indicatifs
Veuillez demander une offre individuelle

Pour les grandes annonces:
fichiers fournis par l'annonceur

Texte

1/4 de page 90 x 127
1 x en noir/blanc: CHF 400.-
1 x en couleur: CHF 850.-

1/8 de page 90 x 60
1 x en noir/blanc: CHF 200.-
1 x en couleur: CHF 650.-

1/16 de page 90 x 28
1 x en noir/blanc: CHF 100.-
1 x en couleur: CHF 550.-

1/2 page 190 x 127
1 x en noir/blanc: CHF 780.-
1 x en couleur: CHF 1'230.-

Défense sol-air de longue portée

Transmission des demandes d'offre

armasuisse a transmis la première demande d'offre pour un nouveau système de défense sol-air de longue portée (DSA) aux organismes gouvernementaux des trois pays de fabrication. armasuisse attend les offres d'ici fin mars 2019.

Sur la base des exigences publiées par le DDPS le 23 mars 2018, armasuisse a, le 21 septembre 2018, envoyé la demande d'offre pour un nouveau système de défense sol-air de longue portée aux organismes gouvernementaux des trois constructeurs concernés: la France (Eurosam SAMP/T), Israël (Rafael David's Sling) et les États-Unis (Raytheon Patriot).

Les offres doivent notamment contenir les éléments suivants:

- capacités du système proposé
- coûts d'acquisition et d'assistance produit
- informations et propositions de coopération entre forces armées et autorités de passation des marchés
- indication quant à la possibilité de compensations

Évaluation et analyse des coûts et des bénéfices

Après prise de contact par leur organisme gouvernemental, les constructeurs ont la possibilité de soumettre leur offre à armasuisse jusqu'à fin mars 2019. armasuisse analysera ensuite les indications des constructeurs en utilisant, comme pour l'évaluation du nouvel avion de combat, les critères d'évaluation principaux pondérés suivants:

- efficacité (opérationnelle, autonomie) 55%
- assistance produit (facilité d'entretien, autonomie dans l'assistance) 25%
- coopération 10%
- compensations directes 10%

Pour pouvoir comparer les candidats, armasuisse mettra en regard l'utilité globale du système de défense sol-air de longue portée et les coûts d'achat et d'exploitation.

Essais

armasuisse prévoit de réaliser les essais des détecteurs radar de chaque système à la fin de l'été 2019 en Suisse. armasuisse analysera les capacités des autres composants principaux tels que les missiles et le système de conduite sur la base de données supplémentaires obtenues soit en Suisse soit, si nécessaire, dans chaque pays de fabrication.

Étapes suivantes du programme Air2030

Comme pour le nouvel avion de combat, armasuisse enverra en novembre 2019 aux organisations gouvernementales du nouveau système de défense sol-air de longue portée une deuxième demande d'offre prenant en compte les informations et les données recueillies. Celle-ci demandera aux constructeurs de proposer à arma-

suisse avant la fin mai 2020 l'offre la plus avantageuse possible pour la Suisse. Le rapport d'évaluation sera établi à la fin 2020 à partir des informations fournies et soumis au Conseil fédéral afin de décider du modèle.

Défense sol-air de longue portée

Depuis la mise hors service du BL-64 Bloodhound en 1999, il existe une lacune dans la défense sol-air de longue portée. Un système de défense sol-air de longue portée permet de couvrir efficacement de grands secteurs. Quelques positions suffisent à couvrir la majeure partie des régions les plus densément peuplées de Suisse. L'utilisation à la fois d'un système de défense sol-air de longue portée et d'avions de combat dans un même secteur s'avère efficace et facilite la tâche des avions de combat. La défense sol-air de longue portée offre une protection permanente. En fonction de la situation, les avions de combat peuvent se tenir prêts au sol selon un degré de disponibilité élevé et n'être engagés qu'en cas de nécessité.



Le système français Eurosam SAMP/T...



le système israélien Rafael David's Sling...



et le système américain Raytheon Patriot.

«Cellule espace»

L'armée suisse ouvre les portes

En juin dernier, dans le sillage du fiasco de la société vaudoise S3, l'armée suisse confirmait l'existence d'une «cellule espace». La RTS a pu visiter cette structure, bien loin des standards de la NASA. Visite guidée.

Une vaste salle où des dizaines de scientifiques calculent des trajectoires pendant qu'une communication en direct avec les astronautes s'affiche sur de multiples écrans: telle est l'image que l'on se fait d'un centre spatial.

En Suisse, on est loin de Cap Canaveral. Aucune base de lancement ni laboratoire de recherche, mais quelques bureaux et des ordinateurs tout au plus. Suite à la demande de la RTS, l'armée a accepté de présenter les missions de sa cellule espace.

La structure se targue pourtant de disposer d'un noyau professionnel. Dans la réalité, il s'agit d'un équivalent plein temps, autour duquel gravite une dizaine d'officiers, actifs au civil dans la branche du spatial. Ils effectuent leurs cours de répétition au sein de cette cellule espace quatre semaines par année.

A titre de comparaison, la NASA emploie quelque 20 000 personnes pour un budget

total de 19 milliards de dollars en 2018. De son côté, le programme spatial chinois peut compter sur une armée de 200 000 scientifiques. La Suisse ne joue manifestement pas dans cette cour-là. Pourquoi donc créer cette structure avec si peu de moyens?

Il fallait centraliser toutes les activités liées de près ou de loin à l'espace, expliquent les responsables de la cellule. Des branches aussi variées que les renseignements militaires, les forces aériennes ou encore la cartographie étaient concernées, détaille Rolf Siegenthaler, numéro deux du commandement des opérations de l'armée suisse.

L'objectif principal était de mettre sur pied un centre de compétences spatiales pour permettre à l'armée suisse de suivre les évolutions dans le domaine spatial, tant privé et civil que militaire. Un «travail de veille», ajoute Rolf Siegenthaler.

Pietro Bugnon et Stefan Renna, RTS

Otan

Plus d'argent des alliés

A Bruxelles, Donald Trump a réaffirmé jeudi 12 juillet 2018 son soutien à l'OTAN au terme d'un sommet agité. Ses critiques sur la faiblesse des dépenses militaires des alliés ont semé le trouble sur l'engagement des Etats-Unis en faveur de l'organisation politico-militaire. La réunion organisée à la dernière minute avait pour but de «mettre tout le monde d'accord» et de reconfirmer les engagements pris en 2014 de consacrer 2% du PIB aux dépenses de défense, a précisé le président américain qui se dit «très heureux d'avoir une OTAN très puissante, beaucoup plus forte qu'il y a deux jours».

Corée du Sud

Arguments de poids

Douze étudiants sont accusés d'avoir délibérément pris du poids pour éviter le service militaire. La supercherie a failli marcher. Des étudiants d'une université de Seoul tremblaient à l'idée de devoir effectuer leur service militaire, l'un des plus longs (au moins 21 mois) et des plus éprouvants du monde. Rêvant d'y échapper, ils ont élaboré une stratégie via une discussion en ligne. En effet, les Sud-Coréens en surpoids, ou trop maigres sont réformés. La ruse a fonctionné avant que l'armée ne découvre le pot aux roses en mettant la main sur les échanges en ligne. L'administration militaire a transmis l'affaire au parquet. Ils auront l'obligation de passer à nouveau l'examen d'aptitude physique, et devront sans doute effectuer leur service militaire. En Corée du Sud, seuls les médaillés olympiques et des jeux asiatiques évitent la conscription.

Avion de combat

Londres seul!

Evincé du dernier projet franco-allemand, le Royaume-Uni va développer un jet qui pourra être totalement dirigé à distance. «C'est une stratégie pour garder le contrôle du ciel, que ce soit chez nous ou ailleurs et pour rester un leader mondial du secteur», a déclaré le 16 juillet 2018 le ministre de la défense britannique, Gavin Williamson. La Première ministre, Theresa May, a annoncé le versement d'une première enveloppe de 2,6 milliards de francs d'ici à 2025 pour développer le Tempest, avion de combat qui pourra fonctionner avec ou sans pilote. Cette annonce survient quelques mois après que les Français et les Allemands ont officialisé leur coopération pour un avion de combat commun entre les éternels rivaux Airbus (Eurofighter) et Dassault (Rafale).

En cas de catastrophe à l'étranger Vers une aide rapide et simplifiée

À l'avenir, lorsque l'Armée suisse aura les moyens d'apporter son aide lors d'une catastrophe à l'étranger, le chef du DDPS pourra approuver seul les interventions urgentes de faible ampleur demandées par le DFAE. Le Conseil fédéral ne devra plus se réunir que pour statuer sur les interventions de grande ampleur ou politiquement complexes. Ce changement, approuvé par le Conseil fédéral lors de sa session du 28 septembre 2018, permettra à la Suisse d'intervenir plus rapidement.

Le Conseil fédéral a approuvé une modification de l'ordonnance sur l'aide en cas de catastrophe à l'étranger (OACata) allant dans ce sens, avec effet au 1^{er} novembre 2018. Le DDPS pourra désormais approuver lui-même les interventions urgentes nécessitant de petits détachements militaires demandées par le DFAE dans le cadre de l'aide en cas de catastrophe à l'étranger. Grâce à ce changement, les interventions sans complications politiques pourront être approuvées sans délai, pour autant que le DFAE reçoive une demande d'aide de l'étranger qu'il juge opportune.

Une aide rapide et simplifiée

Il est en outre prévu que le DFAE et le DDPS reçoivent des compétences limitées pour conclure des traités internationaux concernant la coordination de l'aide et les interventions selon l'OACata. Il s'agit surtout d'accords internationaux d'aide en cas de catastrophe.

De plus, les offices fédéraux compétents

pourront conclure des traités internationaux de portée mineure ainsi que des accords de droit privé ou public dans le domaine de l'aide en cas de catastrophe à l'étranger. Ces conventions régissent, par exemple, la nature de l'aide ou le statut des militaires suisses à l'étranger et constituent une condition sine qua non pour que l'intervention puisse avoir lieu.

Engagement d'hélicoptères lors de feux de forêt

L'engagement d'hélicoptères dans la lutte contre les feux de forêt à l'étranger est principalement concerné. Encore récemment, l'urgence de ce genre de cas exigeait une décision par voie de circulation du Conseil fédéral, ce qui représentait une charge de travail considérable et retardait d'autant l'intervention. Dans la mesure où de telles interventions étaient étayées par une demande spécifique du DFAE, elles n'ont jusqu'à présent jamais fait l'objet d'un refus ou d'une polémique. La compétence décisionnelle limitée du DDPS permettra dorénavant de réagir plus vite.

Maroc

Rétablissement du service militaire obligatoire

Le conseil des ministres marocain a approuvé, le 20 août dernier, un projet de loi rétablissant le service militaire obligatoire pour les hommes et femmes âgés de 19 à 25 ans, ce qui n'était plus le cas depuis 2006.

C'est le cabinet royal qui l'a annoncé. Ce service militaire est d'une durée de 12 mois, précise le communiqué lu par le porte-parole du palais, Abdelhak Lamrini.

Le projet de loi, qui entrera en vigueur une fois publié dans le bulletin officiel, établira des exemptions ainsi que les droits et les responsabilités des participants au service militaire, est-il ajouté dans le communiqué. La patrie avant tout

«Promouvoir le patriotisme...»

Il est fixé comme objectif de «promouvoir le patriotisme chez les jeunes», avec comme

cadre «la corrélation entre les droits et les devoirs de la citoyenneté».

Cette annonce intervient alors que le nord du pays est le théâtre depuis 2016 d'importantes manifestations contre la pauvreté, à laquelle participent de nombreux jeunes, et qui se sont étendues ces derniers mois à l'est du pays.

Dans un discours prononcé après le conseil des ministres, le roi Mohamed VI a de nouveau appelé le gouvernement à s'attaquer davantage aux problèmes socio-économiques qui touchent principalement les jeunes. *reuters*

Ravitaillement en eau des alpages

Plus de 1340 tonnes d'eau transportée par l'armée

L'armée a mis un terme, le 30 août soir, aux transports d'eau qu'elle effectuait ces dernières semaines dans les alpages de différents cantons en raison de la sécheresse. Depuis le 20 juillet, les hélicoptères de l'armée ont, dans l'ensemble, transporté près de 1343,6 tonnes d'eau en Suisse occidentale et orientale.



C'est en particulier dans les cantons de Vaud, Fribourg, Berne, St-Gall, Appenzell Rhodes-Intérieures, Glaris et Lucerne, que les sources et les réservoirs se sont taris sur de nombreux alpages en raison de la sécheresse exceptionnelle de cet été. Lorsque c'était possible, le ravitaillement en eau de ces alpages a toujours été assuré par des camions civils. Dans le cas contraire, les autorités se sont adressées à l'armée qui a transporté avec ses hélicoptères, dans l'ensemble, près de 1343,6 tonnes d'eau. L'objectif était d'amener suffisamment d'eau sur place pour que les animaux ne doivent pas redescendre prématurément en plaine et pour éviter que les alpages cessent leur exploitation. Entre le 20 juillet et le 30 août, l'armée a transporté au total

- 586 tonnes d'eau dans le canton de Vaud,
- 349 tonnes d'eau dans le canton de Fribourg,
- 53 tonnes d'eau dans le canton de Berne,
- 195 tonnes d'eau dans le canton de St-Gall,
- 12 tonnes d'eau dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures,

- 139 tonnes d'eau dans le canton de Glaris,
- 9,6 tonnes d'eau dans le canton de Lucerne.

Par ailleurs, les hélicoptères ont aussi permis de transporter plus de 18 tonnes de matériel (notamment des pompes, des bassins et des tuyaux). Dans les cantons de Vaud et de Berne, les troupes du bataillon d'intervention d'aide en cas de catastrophe 104 ont également été engagées pour monter, démonter et, en partie aussi, pour faire fonctionner les bassins d'eau. Du 5 au 6 août, un Super Puma de l'armée a aidé les sapeurs-pompier civils dans leur lutte contre un incendie de forêt, dans le val Verzasca.

Entre-temps, il y a eu des averses dans certaines régions de Suisse; de plus, comme la saison d'alpage touche à sa fin, l'armée a pu mettre un terme à ses transports d'eau dès le 30 août soir. La collaboration entre les autorités civiles et les exploitants d'alpages s'est très bien déroulée. L'armée a pu remplir toutes ses missions, à la satisfaction des mandants. Les coûts pour les prestations militaires sont à la charge du budget ordinaire du DDPS.

Promotions dans les rangs latins

Dans le corps des officiers

Les officiers latins promus au 1^{er} octobre 2018 au grade de colonel EMG: Huber Patrick, Lutry; Roux Cyrille, Corcelles-près-Payerne.

Au grade de colonel: D'Alessio Pascal, Bovernier; Favre Patrick, Blonay.

Au grade de lieutenant-colonel EMG: Galli Francesco, Bioggio.

Au grade de lieutenant-colonel: Canevascini Fabio, Balerna; Zermatten Alexandre, Lausanne.

Au grade de capitaine: Barraz Julien, Lausanne; Dinet-Seratzki Matthieu Jean, Granges-Paccot; Docimo Alessandro, Massagno; Duport Robin, Fey; Gauderon Nicolas, Fribourg; Melly Romain, Prévèrenge; Minotti Daigon, Preonzo; Müller Camillo, Lausanne; Pichard Nicolas, Ecublens.

Les tireurs

Pour un référendum

La Fédération sportive suisse de tir (FST) soutient un éventuel référendum contre la loi sur les armes. La révision contient plusieurs points qui touchent le cœur même du monde du tir et elle met en péril le tir sportif, selon la FST. En vertu de la nouvelle loi, les fusils d'assaut 90 et 57 deviendraient des armes prohibées et ne pourraient être achetées que sur dérogation. La FST dénonce un renforcement des barrières qui porterait massivement préjudice au tir sportif. La loi sur les armes a passé le cap des deux Chambres fédérales, le 19 septembre 2018. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

Avions de combat

100% Iranien

L'Iran a dévoilé en août dernier son premier avion de combat de fabrication 100% iranienne, tout en affirmant que ses capacités militaires sont uniquement dissuasives et visent à parvenir à une «paix durable», en pleine tension avec les États-Unis sur le dossier nucléaire. Selon l'agence de presse iranienne Tasnim, cet avion de chasse, testé avec succès, dispose d'équipements technologiques «de pointe» dont des radars polyvalents.

Défense aérienne

Compensé à 100% par les entreprises

L'industrie va prochainement approcher les constructeurs d'avions candidats à l'achat d'avion des jets de combat de l'aviation suisse. Les entreprises étrangères choisies devront compenser le 100% de la valeur des contrats par des affaires compensatoires en Suisse.

Universités

Et armée

Les Hautes écoles devraient mieux connaître la formation des cadres de l'armée, estime le Lt-col Pascal Eggen dans «Liberté (FR.) Les cours de l'école centrale de Lucerne pourraient être validés comme crédits ECTS, par exemple en management, sécurité, droit ou psychologie. C'est déjà le cas dans certaines écoles. Les Universités de Lausanne et Fribourg ainsi que l'EPFL, font bande à part, déplore-t-il.

Pentagone

Budget record

Le présidente Donald Trump a signé lundi 13 août 2018 le budget 2019 de l'armée américaine, d'un montant record de 716 milliards de dollars. Le président américain a profité de l'occasion pour défendre son projet de force de l'espace, sixième branche des forces armées américaines, qui nécessitera un financement supplémentaire. La tâche de l'approuver ou pas reviendra au Congrès.

La 14-18 des soldats suisses en BD

Garde à la Frontière

De Samuel Embleton, bédéiste.

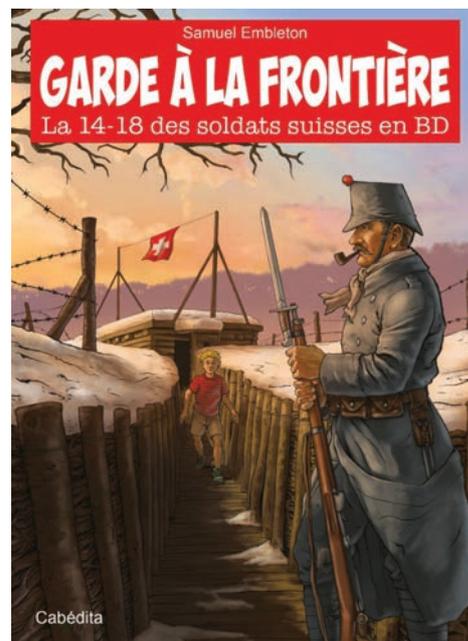
Quand les Editions Cabédita dont la mission première est d'encourager la connaissance de l'histoire suisse s'associent à Samuel Embleton, jeune bédéiste passionné d'histoire, cela donne un résultat original de belle facture sous la forme d'une nouvelle collection de BD dont le premier titre vient de paraître.

Au sein d'un scénario original, ayant pour objet l'histoire des soldats suisses durant la 14-18, Samuel Embleton met en scène un enfant en randonnée dans le Jura avec ses parents, qui se retrouve soudainement projeté une centaine d'années en arrière, en 1917. À travers ses yeux, le lecteur part à la découverte de la vie des soldats mobilisés pour défendre la neutralité suisse pendant la Première Guerre mondiale. Il se laisse emporter dans une histoire qui redonne vie aux anecdotes et écrits laissés par les

militaires qui ont vécu la mob: la peur, la frustration, les bons moments, les confrontations, les instants tragiques et l'ennui. Une vie dure pour les soldats et les familles, mais également ponctuée de moments insolites, comiques et surprenants.

Dans la seconde partie, le lecteur découvre comment la Suisse a vécu ces années difficiles. Une carte l'oriente également vers des lieux où l'on peut encore observer des vestiges de l'époque sur territoire helvétique.

BD'Historic vise à rendre des sujets importants mais peu connus de l'histoire suisse accessibles à un large public avec légèreté et une touche d'humour. Dans ce tome chaque anecdote est inspirée des écrits d'époque et chaque image a été réalisée avec une grande attention portée sur les détails historiques.



Editions Cabédita, *Garde à la frontière - La 14-18 des soldats suisses en BD*, 48 pages en couleur, CHF 28.-

Le réseau Micromégas

Une résistance franco-suisse

De Yves Mathieu, commissaire divisionnaire honoraire.

Au lendemain de l'offensive victorieuse de la Wehrmacht, la présence des nazis aux frontières de la Suisse lui fait redouter une attaque surprise. Pour sa sauvegarde, le pays active ses services de renseignement qui trouvent au sein des populations réfugiées - dont nombre de Français - les précieux auxiliaires qui lui font défaut.

C'est l'aventure transfrontière de ces patriotes devenus, par les circonstances de la guerre, agents secrets au service de la Suisse et du BCRA du général de Gaulle, que ce livre relate. Au prix fort de nombreux sacrifices, parfois de trahisons, d'opportunisme et de rivalités politiques aussi, ils parviendront à recueillir, pour la sécurité préventive de la Suisse, et pour le combat

des Alliés, une irremplaçable manne de renseignements de haute valeur stratégique, apportant ainsi une contribution reconnue au succès du Débarquement.

Yves Mathieu est commissaire divisionnaire honoraire de la police nationale. À l'issue de ses études secondaires, il s'inscrit à la Faculté de droit de Paris. Diplômé en droit et d'études de sciences pénales, il intègre l'École nationale supérieure de police. Sa carrière l'amène à occuper plusieurs postes de directeur départemental de la Sécurité. Il est officier de l'Ordre national du mérite.

Editions Cabédita, *Une résistance franco-suisse*, 230 pages, CHF 33.-



Russie

Flotte militaire renforcée

La Russie va renforcer sa flotte militaire cette année avec 26 nouveaux navires, a annoncé le président russe Vladimir Poutine. Quatre bâtiments seront équipés de missiles de croisière Kalibr, équivalents des Tomahawk américains.

M. Poutine, cité par l'agence Interfax, lors d'un déplacement à l'occasion du jour de la marine à Saint-Petersbourg, a souligné que

la flotte russe avait déjà reçu cette année quatre navires de surface, un bateau anti-sabotage et trois navires ravitailleurs.

Nam - NOTRE ARMÉE DE MILICE

Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin, en Suisse alémanique et dans toutes les écoles militaires du pays!

Les missiles Kalibr, d'une portée estimée de 1900 km et capables de déjouer les défenses à très basse altitude, ont été à plusieurs reprises utilisés ces dernières années par les forces russes pour frapper des cibles en Syrie depuis des navires situés en mer Méditerranée.

Le commandant de la flotte russe de la mer Noire, basée à Sébastopol en Crimée, le vice-amiral Alexandre Moïsseïev, a indiqué que ses forces allaient être renforcées de six nouveaux navires d'ici la fin de l'année, selon Interfax.

Vladimir Poutine a assisté à une grande parade de navires militaires sur les eaux de la Neva à Saint-Petersbourg, à laquelle ont pris part 39 bâtiments. «Nous allons continuer à prendre des mesures afin de renforcer et développer notre marine et améliorer son équipement», a-t-il déclaré.

Savatan: 46 nouveaux brevetés à l'Académie **Un métier particulièrement astreignant**

Vendredi 26 septembre dernier, 46 aspirantes et aspirants de l'Académie de police ont reçu, à Savatan, leur brevet fédéral de policier. Un brevet qui couronne une année de formation, à l'Académie et dans leur corps de police respectif et qui leur ouvre les portes d'un «métier particulièrement astreignant» leur dira la Conseillère d'Etat vaudoise Béatrice Métraux.



La Conseillère d'Etat vaudoise Béatrice Métraux remet son Brevet fédéral à un aspirant genevois.

Les deux classes de l'École d'aspirants 2/17 de l'Académie de police avaient achevé leur année de formation et leurs examens du Brevet fédéral le 29 août dernier. Un mois plus tard, une cérémonie les réunissait à nouveau, devant un parterre d'invités et leurs familles. Rehaussée des prestations musicales de la Fanfare de la Police cantonale genevoise et en présence, notamment, d'une délégation du CNEFG (Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie) de Saint-Astier, la cérémonie a été baignée de soleil et empreinte d'émotions.

Directeur de l'Académie de police, le Colonel Alain Bergonzoli exhortera les aspirants à être fiers de leur école: «Vous avez reçu une fantastique formation à Savatan, c'est la meilleure qui soit! Soyez-en fiers. Et cette fierté est aussi nourrie par ce que vous raconterez de vos expériences vécues - rien de brodé, d'exagéré, seulement la réalité de l'enseignement reçu et vécu».

Conseillère d'Etat vaudoise et Présidente du Conseil de Direction de l'Académie, Béatrice Métraux ajoutera: «Les critiques parues dans les médias à l'encontre de Savatan et de son Directeur, qui peuvent servir certes d'aiguillon vers le changement, sonnent injustes et disproportionnées au regard de l'engagement et des compétences dont peut se prévaloir l'Académie - je dois ici le souligner.»

Jean-Luc Piller

NOTRE ARMÉE DE MILICE

Magazine mensuel d'informations
Régie des annonces, administration,
abonnements, rédaction

C.P. 798, 1401 Yverdon-les-Bains
Téléphone + Fax 024 426 09 39

Assurance militaire

Un bon exercice 2017

L'assurance militaire affiche un bilan positif pour l'année 2017. Le nombre d'accidents et de maladies ainsi que les prestations d'assurance sont en baisse.

L'assurance militaire a publié sa statistique pour l'année 2017. Le nombre total de jours de service assurés se situe au niveau de l'année précédente (10 millions). Les militaires de milice (de l'armée, de la protection civile et du service civil) ont effectué près de 8 millions de jours de service pendant lesquels ils sont assurés contre les atteintes à la santé conformément à la loi sur l'assurance militaire (LAM). En 2017, l'assurance militaire a enregistré au total 40769 nouveaux cas, dont 32974 (environ 80%) concernent des maladies et des accidents subis par des personnes ayant effectué un service de milice. De tous les cas d'assurance enregistrés provenant de la catégorie des militaires de milice de l'armée (soldats), 15496 sont des cas de maladie et 6250 des accidents. Les maladies les plus fréquemment diagnostiquées (environ 46% de l'ensemble des cas)

concernent le système musculo-squelettique, notamment le dos, les épaules et les genoux.

S'agissant des accidents, les statistiques révèlent que les fractures au niveau du visage (notamment les lésions dentaires) représentent le type le plus important chez les soldats. Elles sont suivies par les entorses, les contusions, les déchirures de ligaments ou de tendons dans la région du genou, de la jambe et de la cheville. De tous les accidents recensés chez les militaires de milice, un peu plus de 20% sont des accidents de sport. Parmi ceux-ci, la majorité survient dans des sports d'équipe, comme le football. D'autres causes importantes sont les chutes et les faux pas.

L'assurance militaire a versé au total 183,7 millions de francs pour des prestations d'assurance, soit une baisse de presque

4% par rapport aux 190,9 millions de francs déboursés l'année précédente. On constate une baisse, tant du coût des rentes que de celui des indemnités journalières et des frais de traitement. Les frais administratifs, qui représentent 21,7 millions de francs, se situent quasiment au niveau de l'année précédente (21,5 millions). Une bonne gestion des cas a également permis de réduire le montant total des dépenses de 212,4 millions de francs à 205,4 millions.

Nouveau système de primes au 01.01.2018

Les militaires de carrière actifs et à la retraite versent à l'assurance militaire une prime pour les prestations en cas de maladie et d'accident. Le Conseil fédéral a mis en vigueur un nouveau système de primes, avec effet au 1^{er} janvier 2018. Il met ainsi en application une modification de la loi dans le cadre du programme d'allègement budgétaire de la Confédération, qui prévoit une augmentation annuelle supplémentaire de plus de 2 millions de francs pour les primes versées à l'assurance militaire. De plus amples informations concernant le nouveau système de primes sont fournies dans un chapitre spécial des statistiques 2018.

www.assurance-militaire.ch

Honda Jazz 1.5 i-VTEC
Un brin sportive

Pour cette version 2018 légèrement restylée, la Honda Jazz s'étoffe avec un nouveau moteur 1.5 de 130 ch.



La Honda Jazz a, au fil des décennies, subi des modifications esthétiques, mais philosophiquement, elle a gardé un grand nombre de qualités garant de son incroyable longévité: économique, pratique, performante, durable et excellente habitabilité qui se situe entre une citadine et un petit monospace. Cependant, on ne peut pas parler réellement de succès. La faute à un design stylé, pour ne pas dire particulier. Avec cette version 2018, les codes n'ont pas été bousculés, mais cette touche de sportivité esthétique apportée à la nouvelle 1.5 i-VTEC pourrait lui donner un petit coup de pouce supplémentaire.

La Jazz 2018 se reconnaît à sa nouvelle face avant et ses projecteurs intégrant des LED. Avec sa nouvelle finition Dynamic – seule version proposée avec le moteur 1.5 i-VTEC – elle revêt d'une tenue plus sportive avec des antibrouillards, des boucliers avant et arrière caractéristiques avec un diffuseur à l'arrière et un béquet de hayon, des jupes latérales et des jantes alu noires de 16". Visuellement, c'est plaisant, mais à la conduite, les sensations n'y sont pas. Mais cela peut se concevoir car la Jazz est, à notre sens, plus appropriée pour une conduite urbaine et péri-urbaine, surtout avec sa transmission à variation continue (boîte à vitesse CVT avec palettes au volant), certes, dépourvue d'à-coups mais qui fait hurler le moteur lors des accélérations.

La Jazz est le passe-partout de la marque nipponne: petit rayon de braquage, petit volume mais une habitabilité qui permet de recevoir 4 grandes personnes et un volume de coffre qui va de 354 à 1314 litres. De plus, elle est bien équipée: écran tactile de 17" avec navigation, avertisseur de franchissement de ligne, reconnaissance des panneaux... et cela à CHF 23 900.- avec la boîte manuelle ou CHF 25 800.- avec la boîte CVT. *fdf*

Site de la marque: www.honda.ch



Jeep Compass 1.4 MultiAir 2, 170 ch, 4x4

De réelles aptitudes tout-terrain

Sur ce nouveau Jeep Compass, le groupe Fiat a enfin corrigé, ses fautes de goût et autres imperfections héritées de ses origines américaines et le résultat est bien plus plaisant.



Cette deuxième génération de Compass, dont le style est fortement inspiré de celui du Cherokee, est bien plus beau que le précédent et surtout, les plastiques sont bien moins présents. Il fallait bien cette transformation pour faire face à une concurrence acharnée des autres marques. A la différence que le Compass a un atout supplémentaire à faire valoir, il est le seul à disposer de réelles aptitudes tout-terrain, alors que dans ce segment des SUV compacts, la plupart ne sont que citadines.

Ce 4x4 est également à la fois une citadine de par sa taille et sa maniabilité et une bonne

routière grâce à son style dynamique, un bon niveau de confort et un moteur performant. Pour continuer sur la motorisation, ce 1.4 MultiAir de deuxième génération est un moteur à essence provenant de chez Fiat et qui développe 170 ch pour un couple de 250 Nm. Certes, ce n'est pas une bête de somme, mais c'est bien suffisant. Au pire, le moteur diesel 2.0 de 140 ou 150 ch peut faire la différence, mais c'est plus cher.

Le Compass n'est proposé qu'avec une boîte automatique à 9 rapports et entraînement 4WD un système qui passent automatiquement de 4x2 à 4x4 pour une gestion du couple permanente et une traction optimale. Ce système de gestion permet également d'être plus efficace quant à sa consommation. Ce qui nous a permis d'être en-dessous de 8,8 l/100 km en moyenne de consommation. Ce qui est un bon score pour un SUV de 1600 kg.

Le Compass est sans nul doute, une bonne affaire. Il offre une habitabilité intéressante et bon niveau de confort et très bon équipement. Il en coûtera CHF 41800.- pour ce modèle. *fdf*

Site de la marque: www.jeep.ch

Fiat 124 Spider

Le roadster stylé à l'italienne

Cinquante ans après, Fiat relance son mythique roadster 124 Spider en reprenant la ligne de la version originale avec quelques petits clin d'œil. Le résultat est plutôt séduisant.



1,4 turbo de 140 ch. Une belle pêche qui finit sur ses roues arrière. Très plaisante à conduire, elle est même joueuse en déconnectant l'ESP (Programme électronique de stabilité). Les sensations sont garanties, mais attention sur routes mouillées. Mais à trop y jouer, la consommation s'en fait ressentir et au lieu des 6,4 l/100 km annoncés, nous étions sur une moyenne de 8,2 litres.

La première Fiat 124 Spider était dessinée en 1966 par Pininfarina. 50 ans après, la nouvelle 124 Spider est construite sur la chaîne de la Mazda MX-5, à Hiroshima avec un restylage à l'italienne principalement à l'avant et à l'arrière. Le résultat est bluffant. Cette 124 Spider est aussi séduisante qu'une 100% italienne, extérieurement. A l'intérieur c'est la copie quasi conforme du MX-5, rien de choquant en soit, si ce n'est qu'on n'y reconnaît pas l'empreinte du constructeur transalpin. Mais comme nous étions ravis de notre essai de la Mazda (**Nam** avril-2018), il n'y a pas de raison de faire la moue.

Hormis sa carrosserie, la 124 Spider se différencie aussi par sa motorisation. Nous passons d'un 1,5 de 131 ch à un moteur Fiat

Mais on s'est fait vraiment plaisir.

Il sera par contre difficile de rouler toute l'année avec cette belle nippo-italienne. L'habitacle est étroit, la hauteur handicapante pour les plus grands et le coffre, avec ses 140 litres de capacité est un peu juste pour deux personnes, mais suffisant pour une virée en solitaire.

La dotation de base «124 Spider» est intéressante et elle est affichée à CHF 29 250.-. Mais la version «Lusso» à CHF 32 350.- offre en plus un écran 7", la climatisation automatique, les sièges en cuir et chauffants, une double sortie d'échappement, etc. Et il faudra CH 1500.- de plus pour la boîte automatique à 6 rapports. *fdf*

Site de la marque: www.fiat.ch

Dall'intesa quadro Berna-Bruxelles, a Xi, Kim **UE, economia, Corea e altro...** Nulla di nuovo sui nuovi caccia, aria di referendum sulle restrizioni per le armi e tensioni per l'intesa istituzionale fra Svizzera e Unione Europea, mentre nello scacchiere asiatico è politica del bastone e della carota...

Per ora, come accennato, nulla trapela sull'acquisto dei nuovi caccia (chieste le offerte ai produttori per 30-40 velivoli, occasioni come l'F-16 rimodernato escluse...) e quello del nuovo sistema DCA, per una spesa di 8mld che rischia d'innestare il classico referendum. Disaccordi, al momento della chiusura di questo numero nelle Camere federali, pure sui 200mio da investire in giubbotti protettivi antiproiettile per l'Es, mentre è intesa ancora rinviata con l'UE sull'accordo quadro istituzionale. Unico 'via libera', quello sulle restrizioni d'impronta europea a gli è che, se nulla cambia, il ricorso al Sovrano pare inevitabile per tutti gli oggetti sul tappeto in tale ambito e le prime conseguenze economiche per la Svizzera, quo alle relazioni con l'UE, non sono tardate dopo che il segretario europeo Hahn ha escluso un accordo light (con facilitazioni a Berna sulla salvaguardia del lavoro indigeno) e, addirittura, si è spinto oltre ipotizzando l'esclusione del riconoscimento dell'equivalenza per la Borsa Svizzera di Zurigo, a partire da fine 2018 in caso di mancato accordo. Note



Fermi caccia e DCA (foto a sin. sopra un F-16), la politica elvetica se la deve vedere con grattacapi come UE, effetti economici con petrolio e giubbotti antiproiettile per l'Es inclusi). Intanto, Corea del Nord, Cina (nella foto Trump con l'omologo Xi) e Usa si accapigliano per i dazi!

positive per il PIL 2018, che per gli analisti sarà oltre il +2% quest'anno, ma nubi all'orizzonte, vista la flessione ipotizzata per il '19. Ripetiamo che i termini di chiusura redazionale impediscono aggiornamenti, salvo la nota poco consolante del contraccolpo sul prezzo del petrolio, giunto per la prima volta nel nostro Paese al livello del 2014, con Hahn che ribadisce: "basta tergiversare; abbiamo dato spazio a varie esigenze elvetiche; siamo stati flessibili e abbiamo messo sul tavolo tutto il possibile; ora Berna decida, ché non possiamo andare alle Calende greche." Di fatto, mentre il Governo rossocrociato prolunga il dibattito sulle misure d'accompagnamento, un bel - si fa per dire - 'o così o Pomì', nel senso che per il commissario europeo non sono ipotizzabili altri passi verso le 'pretese' nostrane. Come dire, appunto, aria pesante e strada in salita non solo per il ministro degli Esteri di casa nostra e ticinese, Ignazio Cassis, sovente criticato alla faccia della collegialità e delle difficoltà oggettive di situazioni e tematiche in ballo. Tant'è. C'è poi da puntare i riflettori anche sullo scacchiere asiatico, ritenuto che i dazi USA sui prodotti cinesi (200mld di \$, partendo dal 10% con previsione di giungere al 25% entro fine anno) provocano reazioni contrastanti a Pechino. Il presidente Xi, infatti, in



un primo tempo (luglio) ha reagito in modo piuttosto blando ai nuovi balzelli, ipotizzando 60mld di \$ su 5'200 prodotti USA (che in tutto prevedono dazi per oltre 500mld!). Poi, a metà settembre, la svolta di 'chiusura' con Pechino che ha sospeso il rilancio dei colloqui e il previsto summit tra il ministro del Tesoro Munchin e il vicepremier cinese Liu, pur filtrando da Washington speranze d'intesa e chiusura della vertenza (cioè intesa) entro fine anno.

Altro fronte sempre 'calduccio', con la tipica politica della carota..., quello della Corea del Nord, sulla quale sono piovute, pure a metà settembre, nuove sanzioni Onu e un rapporto che parla di violazioni di Pyongyang, in cui si citano (ma guarda un po') forniture tra l'altro, verso la Cina, e consegne di armi a Siria, Yemen, Libia e altre zone calde, oltre che import di carburanti grazie a navi russe e (ma guarda un po') cinesi!

Baci e abbracci, di contro, fra il capo del regime comunista Kim e il presidente di Seul Moon, che nell'incontro settembrino di 3 giorni (tenutosi per la prima volta nella sede del partito dei lavoratori nordcoreano, proprio nel 70mo di fondazione del Paese) hanno raggiunto un'intesa (non svelata) su 'misure per evitare scontri militari accidentali' e alcuni punti specifici verso la denuclearizzazione. Altro gesto conciliante di Pyongyang, la mancanza di missili balistici intercontinentali alla sfilata militare, appunto, del 70mo di fondazione. Un passo avanti, uno indietro. À suivre, dentro e fuori casa nostra.

Franco Bianchi



Association de la revue «Notre armée de milice»

Case postale 798 - 1401 Yverdon-les-Bains - Tél. + Fax 024 426 09 39 - Courriel: info@revue-nam.ch

Président: lt-colonel Paul-Arthur Treyvaud
Vice-président: adj sof Georges Bulloz
Secrétaire: cap Danielle Nicod
Caissier: four Jacques Levailant
Administrateur: adj sof Jean-Hugues Schulé

Membres:
François Jeanneret, ancien conseiller national; sgt Eric Rapin; adj sof Germain Beucler; sgt Pierre Messeiller et Blaise Nussbaum.

Commission de rédaction:
sgt Francesco Di Franco.

Correspondant à Berne: José Bessard
Correspondant au Tessin: Franco Bianchi



AP CONSULTING André Prahin SA

votre conseiller immobilier

- ACHAT
- VENTE
- ETUDE DE PROJET, DE CONSTRUCTION & DE FINANCEMENT
- ENTREPRISE GENERALE

Place Saint-François 2 - CP 5015 - 1002 Lausanne

Tél.: 021 331 29 29 - Fax: 021 331 29 20 - E-mail: info@apconsulting.ch

JAB 1000 Lausanne 1

Annoncer les rectifications d'adresse
Retours et changements d'adresse:
NAM - Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Votre annonce...

- * vous cherchez du personnel...
- * vous cherchez un emploi...
- * vous voulez vendre du terrain, un immeuble...
- * vous voulez vendre une voiture...
- * vous voulez vendre des produits...
- * vous voulez vous faire connaître...

**... une bonne adresse:
les pages de publicité
de «Notre armée
de milice»**

**Renseignements,
délais de la remise des
annonces**

Lire en page 5

**Bulletin
d'abonnement
dans ce numéro**

Se mettre au **vert**.
Savourer des
nuits blanches.
Rougir de plaisir.
Nager dans le
grand **bleu**. Voir
la vie en **rose**.

OÙ VOS
IDÉES
DEVIENNENT
ÉMOTIONS

CAVIN
artgraphic

